L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

NOUVELLE-ORLÉANS, VENDREDI MATIN, 9 OCTOBRE 1857.

Imprimé et publié par
G. F. WEISSE & Co.
ÉDITEURS-PROPRIÉTAIRES:
G. F. WEISSE, E. DUFOUR,
G. DUVERGER, S. HARBY.
Rue de Chartres No. 83, entre Conti et Bienville.

NOUVELLE-ORLEANS:
VENDREDI MATIN, 9 OCTOBRE.

Abonnés à la semaine.

Les porteurs de l'ABEILLE sont autorisés à recevoir des abonnemens "à la semaine," à raison de 25 CENTS pour les six numéros. On paiera aux porteurs.

Ventes à l'encan de ce jour.

Par Blache & Leachmont—A 10 heures du matin, en leur magasin d'encan, rue de Chartres, No 77—110 caisses chaussures et grand assortiment d'habillemens d'hiver.

Par E. B. Sykes—A 11 heures, au débarcadère en coignure des rues Tolédano et Tchoupitoulas, vaches à lait, chevaux, wagons, etc.

Par D. E. Morphy—Par continuation, à 10 heures, au magasin de MM Laborde & Xiques, No 39, rue Nouvelle Levée—Cigares de la Havane.

L'argent et la crise.

Nous voyons avec regret que la crise financière du nord a répandu quelque inquiétude sur notre place. Nos institutions de crédit étant complètement indépendantes de celles qui viennent d'être éprouvées à New-York, à Boston, à Philadelphie, etc., nous n'avons aucune complication à redouter, et la timidité de ceux qui craignent de se dessaisir de leur argent pour payer des dettes ou prêter sur de bonnes et solides garanties, est vraiment déplorable. Ces appréhensions, que rien ne légitime, peuvent nuir aux affaires et les arrêter dans leur essor. La saison s'annonce bien, ne la compromettons pas par notre pusillanimité. Que ceux qui ont de l'argent et des dettes emploient le premier à acquitter les secondes. En différant leurs paiements sans motif valable et sous prétexte seulement qu'ils ne considèrent pas prudent de se découvrir dans un pareil moment, ils causent à notre place un préjudice réel.

Pourquoi la Nlle-Orléans se laisserait-elle affecter par la suspension de quelques banques du Nord qui lui sont complètement étrangères et qui d'ailleurs doivent reprendre incessamment leurs paiemens? Ne savons-nous pas que beaucoup d'entre elles n'ont refusé d'échanger leurs billets contre des espèces que parce que la panique poussait vers elles tous les détenteurs à la fois? Leur refus les a mis en contravention à leur charte et à la loi, mais leur salut et celui de leurs actionnaires leur commandaient d'opposer une barrière au flot de peureux qui venait battre leurs comptoirs et montait sans cesse comme une marée menaçante. Elles sont toutes solvables et, lorsque le premier mouvement de frayeur se sera apaisé, les porteurs de billets ne songeront pas à aller réclamer du numéraire.

Voici le moment où l'argent doit circuler librement parmi nous, et si chacun garde dans ses poches ou dans son portefeuille celui qu'il possède, tout le monde en souffrira. Notre timidité est ridicule: aucun danger ne nous menace, et notre seule ennemie est la peur qui s'empare si aisément de nous. On doit se rappeler que la crise du Nord n'est pas une crise commerciale; ce n'est même pas une crise financière dans la complète acception du mot, car le trouble apporté dans le marché monétaire n'a pas été produit par l'insuffisance absolue des métaux précieux. Ce trouble a été le résultat de la panique qui s'est subitement manifestée à New-York, à la suite de la suspension de paiemens du *Michigan Southern Rail-Road* et de l'*Ohio Life and Trust Company*. L'opinion s'est immédiatement émue parce qu'elle n'ignorait pas que beaucoup d'imprudences se commettaient depuis quelque temps, mais vraiment il n'y avait pas de quoi s'alarmer outre mesure et porter un coup funeste au crédit.

La *Tribune* dit judicieusement qu'il n'y avait pas plus de raison de s'effrayer à New York, aux mois de septembre et d'octobre, qu'au commencement de cette année. Les affaires sont exactement dans le même état. C'est la peur qu'un seul coup a anéanti la valeur des actions des compagnies industrielles; c'est la peur qui a fait monter le taux de l'argent à un chiffre exorbitant; c'est la peur qui a forcé les banques de suspendre leurs paiements et qui a déprécié le change, pour l'intérieur comme pour l'extérieur.

On eût plutôt compris cette peur et la défiance financière qui s'en est suivie au mois d'avril dernier qu'au mois de septembre: il y avait plus de motifs de s'alarmer au commencement du printemps qu'il n'y en a maintenant. L'hiver avait été extrêmement rigoureux et la température était encore si basse au mois de mai que les récoltes de l'année paraissaient fort compromises. Il a fallu ensemencer les champs plusieurs fois de suite, la gelée tuant les plantes à mesure qu'elles s'épanouissaient à la surface du sol. On est resté calme pourtant, et aujourd'hui que tout le monde a la certitude que les récoltes seront abondantes, qu'une grande partie des moissons est rentrée et que les richesses agricoles s'accumulent dans tous les grands centres de consommation, on s'avise de trembler et, en vendant à la hâte et au rabais les valeurs que l'on possède, d'occasionner une crise absurde.

Si les effets de cette crise ne s'étaient pas fait sentir hors de New-York, il serait permis de railler la ville impériale, comme le font ses propres journaux. Malheureusement, la gêne s'est un peu répandue partout et l'Union entière aura des reproches à adresser à sa métropole commerciale. Ne savait-on pas depuis long-temps à New-York que les importations étaient excessives, et au lieu de persister dans de ruineuses extravagances jusqu'au moment de l'explosion, les importateurs n'auraient-ils pas pu montrer plus de prudence dans leurs opérations? Ne savait-on pas que la construction des chemins de fer avait coûté des sommes énormes, et que les dividendes étaient encore presque nuls? Ne savait-on pas que les fabriques, les mines et d'autres exploitations industrielles ne donnaient que de très légers bénéfices? On le savait, et néanmoins nul ne songeait à jeter le cri d'alarme. On était tranquille, on se disait avec raison qu'un jour viendrait où les chemins de fer donneraient de plus forts dividendes à leurs actionnaires, où les manufacturiers et les armateurs feraient de plus brillantes affaires. Mais voilà que deux compagnies, dont l'une n'avait jamais eu réellement de capitaux, suspendent leurs paiemens, et aussitôt la panique devient générale. Que vaut donc le crédit de New-York s'il est aussi facile de l'ébranler?

Nous espérons que le commerce de cette dernière ville entrera dans la voie des réformes dès que la crise actuelle se sera dissipée. En s'imposant une sage réserve et en ne commettant pas d'extravagances, il réparera aisément le mal que lui a fait la révolution financière de septembre et d'octobre et préviendra de nouvelles paniques en inspirant au public une salutaire confiance.

ADRESSES POLITIQUES.—Le comité exécutif du parti américain insère aujourd'hui dans nos colonnes une Adresse au peuple de la Louisiane. Le comité central démocratique a également publié la sienne. Les électeurs ont donc sous les yeux les manifestes des deux partis.

ARRIVAGES DE DENRÉES.

Il est arrivé en ville, dans la journée d'hier jusqu'à 9 heures du soir, par les bateaux à vapeur du fleuve:

Coton—10,874 balles.	Tabac—point.
Jambons—78 bouc.	Farine—2789 barils.
Graisse—131 barillets	Pommes de terre—985 barils, et 563 s.
Maïs—98 sacs.	
Foin—100 balles.	Bœuf salé—49 1/2 bar.
Whisky—66 barils.	Porc—268 barils.
Avoine—643 sacs.	

Des toiles d'emballage, cuirs, verrerie, pommes, fromage, beurre, huile, riz, chaux, œufs, &c.

L'EXPÉDITION D'UTAH.—Deux compagnies de troupes américaines, en route pour Salt Lake, sont arrivées à Fort Kearney. Le cinquième et le dixième régiment d'infanterie ont atteint le fort Laramée. Le colonel Hoffman a saisi cinq cents barillets de poudre dans un convoi qui se dirigeait vers Utah. Les émigrans de la Californie disent que les Mormons font des préparatifs de défense et qu'ils paraissent bien décidés à se mesurer avec les troupes fédérales.

AMÉRIQUE DU SUD.—Des avis de Buenos Ayres jusqu'au 14 août ont été reçus à New-York. Les nouvelles ne sont pas importantes. La législature provinciale a décrété que toutes les terres données par Rosas seraient confisquées au profit du gouvernement. Le premier chemin de fer qui ait été construit dans la république Argentine, a été inauguré le 30 août. Il relie Buenos Ayres à une petite ville située à douze milles dans l'intérieur. Des troubles ont éclaté dans la province que gouverne le général Urquiza; San Juan, Tucuman et Salta se sont soulevés, mais l'ordre y a été immédiatement rétabli. Cependant le mécontentement est grand dans la province et Urquiza devient chaque jour plus impopulaire. Les Indiens de la frontière qui menaçaient Buenos Ayres sont maintenant en guerre entre eux.

Les dernières dates de Montevideo sont du 12 août. Les intrigues d'Oribe et de ses partisans troublaient la république. La polémique de la presse est extrêmement violente, et un journaliste a failli succomber aux coups d'un assassin.—La fièvre jaune a entièrement disparu du littoral.

Dépêches Télégraphiques
TRANSMISES A L'ABEILLE.

Nouvelles du Kansas.

St-Louis, 8 octobre—Des avis du Kansas annoncent que l'élection a lieu lentement. Les free-soilers sont maîtres des polls. On convient généralement que Parrott, candidat des free-soilers, battra Ransom, démocrate, pour la place de délégué au Congrès.

NOUVELLES ULTÉRIEURES de l'INDE

Prise de Lucknow par les rebelles.

Massacre des Européens.

New-York, 8 octobre—Le *Herald* publie une lettre de Calcutta dans laquelle on dit que Nena-Sahib, célèbre par les cruautés qu'il a exercées à Cawnpore, s'est emparé de Lucknow et y a massacré tous les Européens. Le général Havelock qui se dirigeait de son côté sur Lucknow a été obligé de se replier sur Cawnpore, le choléra s'étant déclaré parmi ses troupes et les décimant.

Cette double nouvelle était connue à Calcutta, mais le gouvernement avait défendu aux journaux de la mentionner.

[Lucknow, on se le rappelle, était le siége du gouvernement de l'ancien roi d'Oude. C'est une place fortifiée, située sur la rivière Goomty, à 580 milles à l'ouest-nord-ouest de Calcutta.—*Rep.*]

Nouvelles financières.

Philadelphie, 8 octobre—L'argent est encore très rare et les opérations difficiles.

New York, 8 octobre—Bown McNamee & Co ont fait faillite. Leur actif dépasse, dit-on, de beaucoup leur passif. Cette maison est l'une des plus fortes de celles qui importent des soieries.

Marchés, &c.

Memphis, 8 oct.—Le marché au coton est sous le coup d'une dépréciation; quelques balles seulement ont été vendues aujourd'hui de 11 3/4 à 12; les acheteurs offrent 11 c.

Il ne s'est fait aucune affaire en change; on ne trouve pas à escompter.

Vicksburg, 8.—Le *Selma* et l'*Afton* sont passés, descendant le fleuve, le premier à 4 heures après-midi, le second à 7 heures du soir.

ASSOCIATION DE BIENFAISANCE DES FILS DE LA LOUISIANE.—Cette Association célébrera dimanche le premier anniversaire de sa fondation. A en juger par les préparatifs qui ont été faits, la cérémonie sera pleine d'intérêt. Des discours seront prononcés au Théâtre d'Orléans par MM. C. D. DREUX et ALBERT FABRE, deux de nos compatriotes les plus distingués. Nous remercions les directeurs de l'obligeante invitation qu'ils nous ont adressée.

IBERVILLE.—La grippe règne en ce moment dans cette paroisse. Presque tous les nègres et les enfants en sont attaqués.

MM. Hotard et Lakeuve ainsi que d'autres planteurs commenceront à rouler vers le 15.

MOBILE.—L'ouverture des écoles publiques de Mobile, après les vacances d'été, a eu lieu lundi dernier. Elles renferment 805 enfants; en 1854 elles n'en comptaient pas 400.

NATCHITOCHES—Les journaux de Natchitoches nous apprennent que la récolte de coton de cette paroisse ne s'élèvera pas à la moyenne ordinaire. Les habitans n'ont encore cueilli que le tiers de la quantité qui, l'année dernière, à pareille époque, était déjà expédiée à la Nouvelle-Orléans. Une gelée qui se déclarerait avant le 20 de ce mois causerait un grand préjudice à la récolte et l'amoindrirait notablement.

MAGASIN DE VARIÉTÉS.—Francis E. Boisselier, 80 rue Royale, vient d'ouvrir un magasin de variétés et d'articles de fantaisie que nous croyons devoir recommander au public. On y trouve toutes les nouveautés pour garnitures de robes, ainsi qu'un assortiment complet de dentelles, fleurs artificielles, broderies, lingerie, parfumerie, jouets d'enfants, etc.

CHRONIQUE LOCALE.

L'AMPHITHÉATRE.—Les Campbell Menstrels, sous la direction de Matt Peel, donneront samedi, à midi, à l'Amphithéâtre de Spalding & Rogers, une représentation pour les dames et les enfants qui ne peuvent assister aux représentations du soir.

COUR DU RECORDER STITH.—John Keller restera en prison, par ordre du recorder Stith, en attendant qu'il réponde à l'accusation de parjure portée contre lui par Mme Nicold. L'affidavit dit qu'il a déclaré, le 8 août 1854, devant un juge de paix, que la plaignante était entrée de force chez lui et s'était emparée de son esclave Richard. L'interrogatoire est fixé au 23 du courant.

Patrick Teeny, Michael Foley et John Clancey sont accusés d'avoir commis un assaut, avec intention de tuer, sur la personne de Denis Curran, à l'encoignure Clio et St-[illegible]. Cautionnement de $500 chacun; instruction au 22 du courant.

R. B. J. Loson, propriétaire du "Planters' Hotel," encoignure Lafayette et Nouvelle Levée, a, dit un affidavit, assailli et terrassé Rebecca Clark. Cautionnement; interrogatoire au 12 du courant.

Pat Doherty a été envoyé devant la Première Cour de District, pour avoir assommé un nommé Hovey.

COUR DU RECORDER FABRE.—Eliza McKay, femme de très mauvaise vie, a comparu hier devant le recorder Fabre, sous prévention d'avoir attiré un jeune homme chez elle, samedi soir, et de lui avoir enlevé une somme considérable. L'accusation n'a pas été prouvée, le jeune homme ne s'étant pas présenté en Cour comme témoin de la poursuite. Le tribunal a envoyé Eliza pour six mois à la maison de travail, pour vagabondage.

F. Anz et Napoleon ont été envoyés devant la Première Cour de District pour avoir violemment assailli Thomas Martin, le 2 du courant, dans la rue Condé.—Cautionnement de $500 chacun.

Mme J. Knust, accusée d'avoir tenté de mettre le feu, le 25 du mois dernier, à la résidence de Pierre Gobing, au coin des rues Roman et Conti, a été acquittée. Il n'y a pas eu de preuves contre elle.

Angelina et Martha Pierre, f. c. l., acquittées, une amende de $25 ou passeront trois mois à la maison de travail.

Alice Brenon, arrêtée à la demande de sa mère parce qu'elle habitait une mauvaise maison, a été mise en liberté et est retournée chez ses parents.

INCENDIE.—Le feu s'est déclaré, hier matin, chez M. Kendall, rue Gasquet, mais a été promptement éteint. Lorsqu'on le découvrit, il y avait déjà dans le mur un trou par lequel les flammes avaient atteint la maison occupée par M. John Lewis. On croit que c'est l'œuvre d'un incendiaire.

ENQUÊTE.—Une enquête a été tenue, hier, sur le corps de James Kerney, dans la maison No 29, rue Front Levée. Verdict: Congestion cérébrale causée par l'intempérance. Kerney était Irlandais et avait 22 ans.

ACCIDENT.—Deux maçons, hommes de couleur libres, en finissant la corniche d'un nouveau magasin à quatre étages, au coin des rues Notre Dame et Front, sont tombés d'une hauteur de quarante cinq pieds. Un d'eux a eu un bras et une jambe cassés; l'autre a été grièvement blessé à l'épine dorsale.

ANECDOTE.

Parmi les nobles dames qui sont venues passer l'ardente saison dans un des plus fameux établissemens de bains de l'Allemagne, il n'en est pas de plus remarquée que Mlle C.... C'est une jeune Française d'une beauté merveilleuse, elle a le train d'une princesse, quinze chevaux dans ses écuries, quatre toilettes par jour, de la grâce et de l'esprit. Elle tourne toutes les têtes; de beaux jeunes gens de tous pays lui font une cour respectueuse et se disputent l'honneur de lui adresser la parole ou de danser avec elle.

Un jour, dans la foule de ses adorateurs, Mlle C.... distingua un jeune homme bien tourné, mais simple, discret, sérieux, d'une figure agréable, franche surtout, douce et honnête, un Allemand au front large, aux yeux clairs et limpides, une bonne nature, aussi incapable de mensonge que d'affectation. Fils d'un riche négociant de Hambourg, il venait de faire un voyage en Orient et se reposait de ses fatigues. Tandis que dix ou douze fats faisaient la roue autour de Mlle C.... et débitaient leurs fades complimens avec les contorsions de la galanterie banale, il se tenait modestement au second rang, et attendait que ces muguets eussent cessé leurs grimaces et leurs bourdonnemens pour échanger avec la belle Française quelques mots simples et polis. Son regard en disait alors plus que ses lèvres, et son regard était compris.

Peu à peu, enhardi par l'accueil gracieux qui lui était fait, le jeune Allemand fit à son père la confidence de son amour, et le pria de demander la main de Mlle C....

Le père, au premier mot de mariage, fronça le sourcil.

—Elle est jolie! dit-il, mauvaise affaire. Elle ne doit pas être riche.

—Qu'importe? répondit le fils.

—Il importe si bien que si elle n'a pour elle que ses beaux yeux, je te défends de l'épouser.

—Vous tenez donc beaucoup à ce qu'elle soit riche? Eh bien! elle est riche, très riche. Un luxe de reine!

—Du luxe?... fâcheux augure! Enfin, puisque tu dis qu'elle est riche, nous verrons.

Le négociant se rendit à l'hôtel qu'habitait Mlle C...; il s'adressa à une dame qui accompagnait partout notre belle compatriote, et passait pour sa mère. Dès qu'il se fut nommé, on le reçut comme un visiteur désiré. Etonné de tant d'empressement, le soupçonneux Hambourgeois se mit sur la défensive, en homme qui ne veut pas se laisser surprendre.

Tout en expliquant le motif de sa démarche, il observait avec soin les moindres gestes de son interlocutrice. Plus on paraissait charmé de l'entendre, plus il devenait défiant. Quand il eut nettement exprimé le vœu de son fils, on lui répondit avec un grand air de franchise:

—Je suis heureuse, monsieur, de voir Mlle C.... recherchée par un homme tel que monsieur votre fils; mais avant de pousser plus loin l'importante affaire dont vous voulez bien m'entretenir, la loyauté me fait un devoir de vous apprendre que vous êtes tous les deux dans l'erreur au sujet de Mlle C.... Vous croyez qu'elle est ma fille; elle ne l'est pas; elle a pour père un de mes fermiers; je l'ai adoptée, j'ai pourvu à son éducation, je ne puis me séparer d'elle et je veux lui faire du bien. Mais j'ai un fils, et c'est à lui seul qu'appartient toute ma fortune. Mlle C.... est, du reste, assez belle pour trouver un mari; ses qualités lui font une dot.

—Voilà une femme naïve, se dit le négociant. Si elle croit qu'on se marie sans argent, elle se trompe; ces Françaises n'ont pas le sens commun; elles lisent trop de romans.

Il ne songea plus qu'à opérer une prompte retraite. Dans la rue, il rencontra son fils, qui frémissait d'impatience.

—Eh bien! mon père?

—Eh bien! mon garçon, je te l'avais bien dit: jolie comme un ange, mais pauvre comme Job; c'est la fille d'un métayer, une paysanne, une petite mendiante que Mme C.... a recueillie par pitié.... elle n'a et n'aura jamais un sou.

—Est-ce possible?

—Parfaitement; Mme C. a un fils qui héritera de toute sa fortune.

—Oh! quel bonheur!

—Comment? quel bonheur?

—Oui, mon père, je suis au comble de la joie.

—Ah! çà, fais-moi la grâce de m'expliquer ce qui te ravit de la sorte.

—Je la croyais riche, je la croyais noble; elle n'a ni argent ni naissance. Tout ira bien!

—Tout ira bien! Quoi?

—Mais le mariage.

—Quel mariage? Tu veux épouser cette pauvresse?

—Assurément.

—Tu es fou!

—Je ne le crois pas, mon père, et je vous supplie de ne pas vous opposer à mes désirs.

—Tu comptes sur mon autorisation? Un K.... épouser une gardeuse de dindons! Non, non, mon cher, mille fois non!

—Je me verrai donc réduit à me passer de votre consentement; car ma résolution est inébranlable.

La discussion fut longue: le père rentra chez lui en priant le ciel de rendre la raison à son fils. Le soir, au salon de conversation, Mlle C.... vit venir à elle le jeune K....

—J'ai appris, lui dit-il, que Mme C...... n'est point votre mère et que sa fortune n'est point la vôtre. Dieu soit loué! Je puis donc espérer que vous consentirez à devenir ma femme. Voilà longtemps que je vous aime, mademoiselle, et pour la première fois j'ose vous le dire. Ne me repoussez pas; mon père ne veut pas consentir à notre mariage; il prétend qu'il faut être riche pour être heureux. Mais ce n'est point mon avis; et, si vous agréez l'humble hommage de mon amour, la volonté paternelle ne m'arrêtera pas et je jure que je n'aurai jamais d'autre femme que vous.

Après cette chaleureuse déclaration, il s'éloigna. La jeune fille souriait, et ses grands yeux exprimaient une surprise profonde. Se tournant vers Mme C......, qui se cachait derrière son éventail:

—Ma mère, dit-elle, avez-vous entendu ce que vient de me conter M. K....? Il m'apprend que je ne suis pas votre fille, que je n'ai pas de fortune et cent autres folies de ce genre.

—Ah! Et que conclut-il?

—Qu'il veut m'épouser et n'épousera que moi.

—Eh bien, ma chère enfant, c'est un brave garçon et un homme de cœur. Son père m'a demandé ta main; j'ai dit que tu étais fille d'un de mes fermiers et que tu n'avais rien à attendre de moi. J'ai voulu éprouver ce jeune homme.... Tu le vois, l'épreuve a été favorable.

Le lendemain, le jeune K...... vint saluer Mme C.

—On vous a donc dit, monsieur, toute la vérité sur Mlle C?....

—Oui, oui, madame, et j'en remercie Dieu. Sa naissance, sa richesse m'effrayaient. Vous ne sauriez croire quelle a été ma joie d'apprendre qu'elle n'était point noble, et surtout qu'elle n'était pas riche.

—Cette découverte vous rend donc bien heureux?

—Oh! oui, madame.

—Jugez de mes regrets, monsieur; je me vois forcée de vous faire un grand chagrin.

—Mon Dieu! songeriez-vous à me refuser sa main?

—Non, mais ce que j'ai à vous avouer ne vous fera peut-être pas moins de peine.

—Parlez, madame, parlez!

—Vous l'exigez?

—Je vous en supplie, madame, j'ai du courage!

—Eh bien! Mlle C.... est riche, elle est très riche; elle est ma fille, et je n'ai point de fils. Consentez-vous encore à l'épouser?

—Je m'y résoudrai, madame, dit K. en souriant. Quand on désire arranger une affaire, il faut bien faire quelques petites concessions. Oui, je m'engage à épouser mademoiselle votre fille.... malgré sa dot.

Le mariage de ces deux jeunes gens aura lieu prochainement.

UNE JAMBE POUR UNE AUTRE.—Au moment où M. Combe vient de prendre sa place sur le siége du tribunal de Southwark, un individu âgé et d'un aspect assez singulier traverse l'audience en sautillant sur une jambe de bois, s'assied au banc des témoins, et, passant adroitement cette jambe sous son bras, il la pose sur la barre et dit à M. Combe: Voyez, Votre Honneur, je suis un homme bien à plaindre.

M. Combe: Que me voulez-vous?

Le vieux, élevant sa jambe de bois: Voici de quoi je me plains.... On m'a changé ma jambe.

M. Combe: Que réclamez-vous? mais vous l'avez, votre jambe?

Le vieux: Ce n'est pas ma jambe, vous dis-je. Je l'avais donnée à arranger, et l'ouvrier me l'a changée pour une autre. Celle-ci ne peut pas me servir de jambe droite.—(Explosion d'hilarité.)

M. Combe, riant encore: Mais cette jambe vous va aussi bien à droite qu'à gauche. Que demandez-vous donc?

Le vieux: Voilà la chose. Il y a quelques semaines j'ai cassé ma jambe droite, et j'en ai commandé une autre [nouveaux rires] à un ouvrier tourneur qui demeure près des Docks. C'est très bien jusque-là; il m'en a même prêté une pendant qu'il travaillait à la mienne. Quand je suis revenu chez lui, il m'a donné une jambe gauche pour une droite. Je veux la mienne, et je l'aurai.

M. Combe: Mais encore une fois, que puis-je faire pour votre jambe?

Le vieux: Ce que vous pouvez faire? mais me la faire rendre. Je veux ma jambe, ma jambe droite. [Secouant avec frénésie celle qu'il tient sous son bras.] Est-ce que je peux me servir de ça comme jambe droite?

M. Combe: Avez-vous réclamé à l'ouvrier cette jambe?

Le vieux: Sans doute. Et savez-vous ce qu'il m'a dit? Que je l'avais, ma jambe, que c'était une jambe droite..... comme un I. [Nouvelle hilarité dans l'auditoire.] J'ai voulu lui démontrer la différence qu'il y a entre deux jambes de bois, et il m'a soutenu qu'elles sont droites toutes les deux.

M. Combe: Je vais faire tout ce qui est en mon pouvoir pour vous aider, en envoyant avec vous un agent qui tâchera de vous faire rendre votre jambe; mais j'ai bien peur de ne vous être guère utile.

Le vieux: Alors je pourrai l'obliger à me rendre ma jambe.

M. Combe: Je vais envoyer un agent avec vous. Si l'ouvrier ne veut pas entendre raison, vous lui ferez un procès devant le tribunal ordinaire pour vous faire rendre votre jambe.

Le vieux, qui paraît fort désappointé, quitte l'audience en boitant avec l'agent qui doit l'accompagner à la recherche de sa jambe.... droite.

FEUILLETON.

GEORGES D'AMBRE.

II.

L'hôtel d'Ambre était situé rue de Varenne; M. de Bourbonneux demeurait rue Saint-Guillaume, il fut bientôt rendu chez lui. Il écrivit immédiatement à son neveu, Maxime d'Ernique, pour le prier de venir, ce jour même, partager son dîner. Le domestique porteur de cette invitation trouva le jeune homme dans la cour de sa maison au moment où il montait à cheval.

Maxime décacheta la lettre et s'écria avec étonnement, en apercevant la signature:

"Une épître de mon oncle Louis XIV!" C'est ainsi qu'il avait surnommé M. de Bourbonneux.

Il chercha sans pouvoir la trouver la cause qui lui valait cette invitation très inattendue, car il savait que M. de Bourbonneux ne professait pour sa personne qu'une très médiocre sympathie. Lui-même, ne trouvant dans la maison de son oncle aucun genre de divertissement, n'y venait qu'aux occasions tout à fait solennelles. Néanmoins quoiqu'il eût formé d'autres projets plus agréables, il dit au domestique qui attendait la réponse:—Je serai chez M. le comte à six heures.

En effet, à six heures moins cinq minutes, il entrait dans le salon de son oncle dans une tenue officielle.

—Je vous remercie, Maxime, lui dit M. de Bourbonneux, d'avoir bien voulu me sacrifier une de vos soirées.

Le ton affectueux du comte rassura le jeune homme qui avait peur que le dîner ne fût suivi d'une mercuriale, chose essentiellement indigeste.

—Je suis toujours heureux, mon oncle, de me trouver auprès de vous, répondit Maxime, et il alla serrer la main de son cousin prix Monthyon. Il avait des sobriquets pour toute la famille.

On se mit à table; le dîner était excellent. M. de Bourbonneux avait pris à tâche de bien traiter son hôte. Les vins étaient peu variés, mais de premier choix, et Maxime les approuva de la voix et du geste. Quand il se leva de table, il était en état de braver un sermon aussi prolixe que ceux de Massillon.

—J'ai à causer avec Maxime, dit M. de Bourbonneux à son fils; je ne te retiens pas.

Henry, transporté d'aise, prit son chapeau, et partit en courant pour l'hôtel d'Ambre.

—Henry nous quitte? fit Maxime en posant sur la cheminée la tasse de café qu'il venait de vider à petites gorgées.

—Oui, il est attendu quelque part.

—Décidément, pensa d'Ernique, mon oncle Louis XIV a quelque chose à me dire! Qu'est-ce que ça peut bien être? Bast! je suis fou de me creuser la tête! je vais le savoir dans un instant.

L'oncle et le neveu s'assirent à côté l'un de l'autre devant une fenêtre qui s'ouvrait sur un jardin. La conversation s'engagea mollement, effleurant les lieux communs en usage parmi les gens qui n'ont rien à se dire. Enfin M. de Bourbonneux l'amena le plus naturellement du monde sur le point qu'il désirait éclaircir.

—Vous voyez souvent Georges d'Ambre?

—Quelquefois.

—Dans le monde?

—Dans le monde, répéta Maxime.

Le comte en était pour ses frais de diplomatie.

—Je ne saurai rien, se dit-il, si je ne l'interroge pas, et il aborda résolument la question.

—Mon cher Maxime, je veux être franc avec vous. Il m'importe beaucoup de connaître les relations de Georges d'Ambre, et je me suis adressé à vous comme à l'homme le mieux renseigné que je puisse interroger. Je sais que Georges vit au milieu d'un monde que vous fréquentez, un monde....

M. de Bourbonneux s'arrêta un moment, embarrassé du qualificatif qu'il devait employer.

—Un monde interlope, fit Maxime en lui venant en aide.

—Interlope? répéta M. de Bourbonneux qui ne comprenait pas.

—Oui, c'est ainsi que l'on nomme le monde que je fréquente.

Enfin, ajouta Maxime, à part lui, je tiens le sens du dîner de mon oncle: il m'achète des renseignements.

—Trouvez-vous un inconvénient à répondre à mes questions? reprit le comte.

—Aucun, mon oncle.

—Georges a une maîtresse? dit M. de Bourbonneux, profitant immédiatement des bonnes dispositions de son neveu.

—Oui et non, répondit le jeune homme.

—Que voulez-vous dire?

—Je m'explique.

—Je vous avoue que c'est nécessaire.

—Celui qui voit tous les jours Georges d'Ambre avec la Perrichoil....

—La Perrichoil! interrompit le comte.

—C'est le surnom d'une habitante de ce monde, dont il est question. De son vrai nom, elle s'appelle Mariquita Perrat; mais ceci est peu important. Celui, dis-je, qui voit Georges sans cesse avec elle dans son salon, ou au bois, ou au théâtre, ne manque pas de dire: "Voilà la maîtresse du marquis d'Ambre."

—Eh bien? fit M. de Bourbonneux inquiet.

—Eh bien! il se trompe.

—Expliquez-vous, Maxime; vous parlez par énigmes.

—Il se trompe, reprit d'Ernique, parce que Mariquita n'est pas la maîtresse de Georges.

—Maxime! fit d'un ton sévère le comte qui crut voir dans son neveu l'intention de se jouer de lui.

—Mais, reprit tranquillement le jeune homme, pourquoi Mariquita n'est-elle pas la maîtresse de Georges? C'est tout simplement parce qu'elle prétend être sa femme.

—Sa femme! s'écria M. de Bourbonneux.

—Sa femme! répéta Maxime.

—C'est impossible!

—Mon oncle, je tiendrais volontiers mille louis contre vous, si le respect ne m'interdisait pas un semblable pari.

—Georges épouser une femme perdue!

—C'est la petite-fille d'un général péruvien.

—Mais alors......

—Ou du moins, ajouta Maxime en interrompant son oncle, elle a dans son salon un portrait d'homme revêtu d'un costume péruvien. Est-ce un de ces portraits de famille comme on en vend, rue Jacob, aux gentilshommes d'occasion, ou est-ce bien véritablement son grand-père? je n'en sais rien. Après cela, il est certain que sa mère était péruvienne, et comme dans ce pays-là chacun a quelque peu été général à un moment donné, je ne serais pas étonné d'apprendre que le portrait est authentique.

M. de Bourbonneux n'avait prêté qu'une attention fort médiocre aux dernières paroles de son neveu; il avait laissé tomber sa tête dans ses mains et il réfléchissait.

Après quelques momens de silence, le comte se leva et dit à Maxime:

—Qui peut vous faire supposer que Georges soit disposé à épouser cette femme?

—La connaissance approfondie que j'ai de la dame; je la certifie furieusement redoutable.

—Elle est donc bien belle?

—Elle est très belle. Toute sa personne respire un charme irrésistible contre lequel il est difficile de se défendre. Autrefois elle a voulu essayer sur moi ce pouvoir de séduction dont elle est douée à un si grand degré, mais elle a échoué. J'ai un cœur que rien ne peut entamer; il est recouvert d'une triple cuirasse de fer sur laquelle les séductions les mieux trempées viennent se briser. Je traverse, insouciant et intact, les passions dont les autres ne sortent qu'abattus et meurtris; mais Georges ne me ressemble pas. Le pauvre oiseau viendra se jeter, ivre de fascination, dans la gueule du serpent; c'est-à-dire, en quittant le style de l'apologie, qu'il deviendra le mari de Mlle Mariquita. Voilà, mon cher oncle, pourquoi la Péruvienne n'est pas la maîtresse de Georges.

—Je vous remercie, Maxime, de la franchise avec laquelle vous m'avez répondu, quoique votre dernière assertion me semble fort peu claire.

—C'est une tactique dont je ne me permettrai pas de vous démontrer toute l'habileté.

M. de Bourbonneux se leva.

—Je vous rends votre soirée, dit-il à son neveu; je regrette de l'avoir entamée si profondément, sans plaisir pour vous. A bientôt!

—A bientôt! fit Maxime, en mettant la main dans celle que son oncle lui tendait.

—Vous êtes lié avec Georges? dit le comte.

—Oui.

—Pourquoi ne lui donneriez-vous pas un bon conseil?

—Parce qu'il n'y a pas de médecin qui puisse faire voir un aveugle.

—Essayez, par considération pour moi.

—J'essaierai.

—Merci, fit le comte en lâchant la main de son neveu, qu'il avait gardée dans la sienne, merci!

—Mon oncle Louis XIV est prodigieux, pensa Maxime, en descendant l'escalier. Il s'imagine que je vais débiter des pages de morale au jeune Georges qui m'enverrait promener et avec raison. Je ne suis pas si jeune que cela!

Resté seul, le comte se mit à arpenter le salon, réfléchissant à tout ce qu'il venait d'entendre. Il voulut d'abord aller trouver Mme d'Ambre et lui raconter ce qu'il avait appris, mais il revint immédiatement sur cette résolution. N'avait-il pas le temps d'annoncer à la marquise une nouvelle affligeante? Et puis, le danger était-il aussi grand que son neveu le lui avait indiqué?... Le comte finit par en douter, à force d'approfondir cette idée.

—Evidemment, Maxime exagère. Le marquis d'Ambre ne peut pas épouser une femme de cette espèce; il est d'une race qui ne s'est jamais déshonorée. Le cher enfant sortira de cette épreuve aguerri et expérimenté.... et ce ne sera pas un résultat à dédaigner.

(*A continuer.*) GUSTAVE VATTIER.

EXTRAITS DE SALSEPAREILLE.—Les pastilles de salsepareille du Dr Hereu sont toujours en grande demande et leur popularité s'accroît en raison des cures qu'elles ont opérées. De nombreuses attestations ont déjà été publiées dans l'Abeille. Nous apprenons que M. Hereu en possède beaucoup d'autres qu'on l'engage, dans l'intérêt des malades, à livrer à la publicité et qui ne sont pas moins satisfaisantes que celles qui ont déjà paru. Tout le monde connaît les admirables propriétés de la salsepareille; la préparation que nous signalons les combine, dit-on, d'une façon merveilleuse et en accroît extraordinairement l'énergie.

On ne peut douter des faits en présence du témoignage de tout un peuple. Cette remarque s'applique aux Amers du Dr Hostetter. Non seulement les citoyens, mais tous les journaux de l'Union, font des commentaires sur l'efficacité de ce célèbre remède. Il leur a été accordé plusieurs certificats parmi lesquels nous citerons celui de l'Ohio Mechanics' Institute (à sa troisième exposition annuelle) dont le comité était composé en grande partie de médecins de la ville. Ce sont de ces faits qui devraient engager les plus incrédules à en faire au moins l'essai. C'est un remède souverain pour la dyspepsie, sous toutes ses formes, quand on suit la prescription.
A vendre par tous les pharmaciens et marchands et par J. WRIGHT & Co, 7oct—6t vdc Nos 51 & 151, rue de Chartres.

EXTRAIT DE BUCHU, DE HELMBOLD.
L'EXTRAIT DE BUCHU, de Helmbold guérit la gravelle.
L'Extrait de Buchu de Helmbold guérit les maladies de la vessie.
L'Extrait de Buchu de Helmbold guérit les maladies des rognons.
L'Extrait de Buchu de Helmbold guérit l'hydropisie.
L'Extrait de Buchu de Helmbold pour la faiblesse générale.
L'Extrait de Buchu de Helmbold pour toutes les maladies provenant d'excès.
L'Extrait de Buchu de Helmbold pour toutes les maladies provenant d'imprudences.
L'Extrait de Buchu de Helmbold pour les maladies délicates et secrètes.
L'Extrait de Buchu de Helmbold est pris pour les hommes et les femmes.
L'Extrait de Buchu de Helmbold pour la perte de la mémoire.
L'Extrait de Buchu de Helmbold pour la perte des forces.
L'Extrait de Buchu de Helmbold pour la lassitude du système musculaire.
L'Extrait de Buchu de Helmbold pour les personnes faibles et nerveuses.
L'Extrait de Buchu de Helmbold pour une vue obscurcie.
L'Extrait de Buchu de Helmbold pour une respiration difficile.
L'Extrait de Buchu de Helmbold pour la faiblesse des nerfs et le tremblement.
L'Extrait de Buchu de Helmbold pour l'insomnie.
L'Extrait de Buchu de Helmbold pour toutes les souffrances.
L'Extrait de Buchu de Helmbold se vend $1 la bouteille. On le livre partout. Préparé par H. T. HELMBOLD, Chimiste. Dépot, No 52, South Tenth street, au-dessous de Chesnut street, Philadelphia.
A vendre par tous les pharmaciens et marchands. Prenez garde aux contrefaçons. Guérisons garanties. 5oct—6t 1 2j

VICTIMES DES RHUMATISMES, Lisez ceci!
Clearport, comté Fairfield, O., 4 juin 1857.
Au Dr C. W. Roback, No 6, East Fourth street, Cincinnati, O.—Mon cher monsieur—Je m'engageai, ce printemps, à travailler tout l'été sur une ferme, mais ayant été atteint de rhumatismes et ne pouvant presque rien faire je fus forcé d'abandonner mes travaux. Après avoir gardé la chambre quelque temps, j'achetai de vos agents ici, MM. Abbott & Sons, une boîte de vos Pilules et une bouteille de votre remède Scandinave pour la purification du sang. Je fus radicalement guéri. Convaincu que c'est un remède précieux, je vous adresse cette lettre que vous pouvez faire publier si vous le jugez convenable. J'espère que mon expérience sera utile aux personnes atteintes des rhumatismes.
24 juin SILAS SPRINGER.

Les délais sont dangereux! Pourquoi souffrir de la toux, du rhume, de l'influenza, de l'asthme, etc, lorsqu'on peut être guéri si vite, par le candi médicamenté dont un nouvel envoi vient d'être reçu par l'agent, WILLIAM BOGEL, Droguiste et Apothicaire, Encoignure Chartres et Douane.

Arrêtez cette affreuse toux! Prenez le CANDI MÉDICAMENTÉ de WISTAR, remède infaillible et prompt pour le rhume, la toux, l'influenza, l'asthme, l'irritation de l'estomac, etc. A vendre en gros et en détail, par WILLIAM BOGEL, Droguiste et Apothicaire, 25 sept Encoignure Chartres et Douane

APPRENEZ L'ANGLAIS! Ne perdez pas votre temps A L'APPRENDRE AVEC DES GRAMMAIRES qui ne peuvent vous apprendre que des règles, des exceptions et des mots inutiles; Qui ne peuvent vous accoutumer votre langue à la vraie prononciation, ni vos oreilles aux sons; Qui ne peuvent vous apprendre la langue commerciale parlée tous les jours. De même que vous avez appris à parler VOTRE PROPRE LANGUE PAR LA PRATIQUE, longtemps avant que vous en lisiez la grammaire, De même vous devez apprendre l'anglais Par la pratique seule, une pratique facile et bien soutenue. C'est à l'établissement du Prof. Brette, 13, RUE St-CHARLES, 13, où doivent se rendre tous les étrangers en arrivant dans ce pays, et aussi ceux qui veulent se perfectionner dans cette langue; C'est là où tous ont la belle occasion d'entrer immédiatement en conversation pratique, Avec beaucoup d'Américains engagés exprès pour leur faire comprendre et parler facilement, et en quelques semaines, la langue générale commerciale anglaise, Qui les met promptement à même de se créer un emploi lucratif et d'agrandir leurs affaires. Les langues française et espagnole y sont enseignées de la même manière. Après les premiers exercices préliminaires, il est défendu à tous les élèves de parler une autre langue que celle qu'ils apprennent. 1 oct—1m

NOUS ne paierons pas, pour les charriages d'objets ou débarquement, sans un bon de notre part. CHOPARD & MAREK, 28 sep 50 rue Tchoupitoulas

ATTENTION.
Vente de 160 caisses de Chaussures et d'un grand assortiment d'habillements d'hiver.
Nous appelons l'attention des acheteurs à la vente de 160 caisses de chaussures et d'un grand assortiment d'habillements d'hiver, qui aura lieu aujourd'hui à 10 heures du matin, au magasin d'encan de Blache & Léachmont, No 77 rue de Chartres. Conditions—comptant.
L'attention des acheteurs est appelée sur la vente continuée de cigares, ce matin, à 10 heures et demie, par l'intermédiaire de D. E. Morphy, encanteur, au magasin de MM. Laborde & Xiques, No 39, rue de la Nlle-Levée, en face de la rue Natchez.

AVIS. LE docteur ALFRED MERCIER a transféré son domicile rue Dauphine No 83, entre Douane et Bienville, en face de son ancienne demeure. Consultations médicales, opérations chirurgicales tous les jours, de midi à 3 heures P. M. 9 oct—1m

AVIS AU PUBLIC. LE soussigné a lu, hier, dans l'ABEILLE, avec étonnement, l'annonce de la convocation de citoyens du 9e. Precinct (3e District representatif), dans le café dont il est propriétaire, encoignure Bienville et Trémé: il n'avait accordé pareille autorisation à qui que ce soit. 9 oct—1 G. GELPI.

P. MALLARD, 67, rue Royale.....et.....60, rue Bienville
APPELLE l'attention du public sur le plus joli choix de meubles, en cette ville, et fabriqués dans ses ateliers, comme toujours dans le goût le plus nouveau, pour chambres à coucher, salon, salles à manger et bibliothèques, en bois de rose, acajou, chêne ancien et moderne, miroirs, médaillons de toutes sortes.
Les ordres pour meubles sur dessins spéciaux, seront exécutés dans le plus bref délai et aux prix les plus modérés.
Reçu par les derniers arrivages d'Europe le plus bel assortiment d'étoffes pour meubles et rideaux lampas, brocatelle, satin, damas, reps, bobinets, et mousseline brodée pour rideaux et moustiquaires, peluches—Aussi: un bel assortiment de passementerie pour meubles; franges torses, crêtes, glands, cordes, embrasses, &c. transparents riches et ordinaires, patères, tapis de foyer, paillassons, nattes et baize.
Aussi—le beau choix toujours si varié de porcelaine fantaisie, biscuits, vases flambeaux, services de table à décors et filet, dito à dessert et thé, services de lavabos et toilette, cristaux de fantaisie et de tables, jardinières et fleurs artificielles.
Argenterie et plaqué d'argent, couverts alphénide au premier titre, coutellerie, pendules, candélabres, groupes en bronze, lampes bronze et porcelaine et nouvelles cafetières brevetées.
Reçu la véritable Huile de Colza, épurée pour lampes.
Messieurs les tapissiers trouveront tous les articles dans leur ligne, aux prix les plus modérés. 9oct

Magasin de Variétés. Articles de fantaisie.
FRANCIS E. BOISSELIER, No 80 rue Royale,
VIENT d'ouvrir son nouveau magasin, où il offre au public un assortiment considérable de marchandises fraîches, et reçues par les derniers arrivages d'Europe et de New York.
Nouveautés pour garnitures de robes,
Dentelles, rubans, fleurs artificielles,
Broderies, lingeries, bonneterie, mercerie,
Parfumerie fine, brosserie.
Articles de toilette, pour hommes et pour dames,
Articles de fantaisie, en grande variété,
Jouets d'enfants, par spécialité 6oct—1m

GROCERIE A VENDRE. UNE GROCERIE bien située et avantageusement connue. S'adresser sur les lieux, encoignure Bienville et Remparts 9 oct—6

DAMEJEANNES—[illegible] en débarquement du navire Kate Dyer, venant du Havre, à vendre par FREAL & COUTURIE, 9oct 31 et 33, rue Gravier

FARINE—250 barils farine superfine de St Louis en magasin et à vendre par DONNELLY, BEZZINA & Co. 9oct 68 rue Tchoupitoulas

POMMES de terre—250 barils de Mechanics en débarquement du bateau à vapeur Woodford, 450 sacs pommes de terre de St Louis, jaunes, violettes, en débarquement du bateau à vapeur Crescent, à vendre par DONNELLY, BEZZINA & Co. 9oct 68 rue Tchoupitoulas

POMMES sèches—[illegible] en magasin et à vendre par DONNELLY, BEZZINA & Co. 9oct 68 rue Tchoupitoulas

FEVES rouges—20 barils, en magasin et à vendre par DONNELLY, BEZZINA & Co. 9oct 68 rue Tchoupitoulas

CHOUCROUTE—50 barils, en magasin et à vendre par DONNELLY, BEZZINA & Co. 9oct 68 rue Tchoupitoulas

AVIS DE SOCIÉTÉ. PATRICK CLANCEY est associé dans notre maison. DONNELLY, BEZZINA & Co. Nlle Orléans 8 octobre 1857. 9oct

FARINE—300 barils farine extra et superfine, marque de St Louis, à vendre par GALLIANO & PASCAL, 9oct 57 et 58, rue Vieille Levée

POIS—[illegible] et prime, à vendre par GALLIANO & PASCAL, 9oct 57 et 58 rue Vieille Levée

JAMBONS—[illegible] jambons passés au sucre, marque Belfield à vendre par GALLIANO & PASCAL, 9oct 57 et 58, rue Vieille Levée

MAQUEREAUX—50 barils gros maquereaux No 3, 50 1/2 barils maquereaux Nos 1 et 2, 75 kitts do do; 100 caisses morue, en débarquement du navire Cicero, et à vendre par GALLIANO & PASCAL, 9oct 57 et 58, rue Vieille Levée

TABAC—50 caisses tabac commun, pour plantations, à vendre par GALLIANO & PASCAL, 9oct—6t 57 et 58, rue Vieille Levée

SOCIEDADE PORTUGUESA DE BENIFICENCIA.
Assemblea Geral e Annual.
Os membros que compoem esta Sociedade se reuniraõ, Domingo 11 do corrente, no seu locale, no caminho de Bayou, entre as ruas de S. Claude e Treme, as 2 1/2 horas da tarde, para tratarem de assumptos necessarios a dita Sociedade.
O Sñr Presidente espera que todos os membros estejaõ presentes na dita ocaziaõ.
Por ordem do Sñr Presidente.
Novo Orleans, 8 de Outubro de 1857.
JOSE T. ARANTES, Secretario. 8 oct—3

COLLEGE DES JESUITES. Encoignure Commune et Baronne.
LES classes seront ouvertes dans cet établissement, lundi prochain, cinq octobre. 21 sept—10 [illegible]

Académie de Jefferson. No 53, rue Bourbon, Nlle Orléans, Sous la direction de G. J. Lord.
CET établissement sera rouvert lundi, le 5 octobre, époque à laquelle aura lieu la rentrée des classes. Les parents sont invités à faire entrer leurs enfants à l'Académie au commencement de la saison. 24 sept

Avis aux Dames. LAIT ANTÉPHELIQUE. 10,000 flacons arrivés à la Nlle-Orléans. Plus de rides, plus de taches de rousseur, conservation et régénération de la peau et du teint.
LE LAIT ANTÉPHELIQUE si avantageusement connu, est employé en France pour l'hygiène du visage, contre les taches de rousseur principalement, qu'on disait indélébiles; ce préjugé n'existe plus, huit années de succès toujours croissants ont prouvé que le lait Antéphelique n'a pas encore trouvé une éphélide, ou tache de rousseur, un masque ou tache provenant de grossesse qui, soumis à son usage tout externe, n'ait bientôt fait place au teint le plus clair et le plus uni.
Le Lait Antéphelique n'est pas seulement un spécifique infaillible contre les taches de rousseur et celles provenant de grossesse, étendu d'eau et employé un quart d'heure avant les ablutions du matin, il purifie l'épiderme sans jamais l'irriter ni l'altérer des sécrétions colorantes, terreuses, farineuses ou jaunâtres, détruit sans les répercuter, les boutons et autres rugosités, empêche les retours des éphélides, dissipe ou retarde les premières rides, en tonifiant le tissu de la peau, donne et conserve au visage les qualités du plus bel incarnat.
Un seul flacon suffit pour donner à la peau toute la beauté de la jeunesse, qu'on maintiendra indéfiniment en en faisant usage de la manière indiquée sur le prospectus.
P. S.—La Poudre Végétale odorante du même auteur complète la toilette des jolies femmes.
Principal dépôt à la Nouvelle-Orléans chez F. F. Henriquez, encoignure Remparts et St-Louis, & Guillot, rue Royale, 148. 1 août—1an

Avis aux Dames. LAIT ANTÉPHELIQUE. 10,000 flacons arrivés à la Nlle-Orléans. Plus de rides, plus de taches de rousseur, conservation et régénération de la peau et du teint.
SOUS LE PATRONAGE Du monde élégant des Etats-Unis, ET TOUT PARTICULIÈREMENT DES DAMES. Célèbres poudres de toilette de Jules Lubin, de Paris.
CES poudres n'ont point de rivales pour entretenir le teint, le préserver et lui rendre sa beauté. Elles adoucissent la peau, lui donnent une blancheur délicate, la rendent lisse et unie, empêchent les éruptions cutanées, étanchent et arrêtent les transpirations trop abondantes. Les personnes qui voyagent et celles qui résident dans les climats chauds, apprécieront vivement ce complément indispensable et précieux de la toilette.
On peut se les procurer chez les principaux pharmaciens, et spécialement chez WRIGHT et GUILLOT. On les trouve, en gros et en détail, chez le seul propriétaire F. F. HENRIQUEZ, 14 sep Encoignure St Louis et Remparts, Nouvelle-Orléans.

AUX FAMILLES. SIROP BALSAMIQUE ET PECTORAL.
LES résultats si avantageux qu'obtient le Sirop Balsamique et Pectoral, nous portent à le recommander à toutes les personnes affectées de maladies de poitrine, soit aiguës soit chroniques: telles qu'inflammations et irritations de la gorge et de la poitrine, rhumes, enrouements, esquinancies, coqueluche, phthisies pulmonaires, pleurésies, crachemens de sang, etc. Il est souverain aussi pour les affections de la peau, telles qu'érysipèle, rougeole, scarlatine et petite vérole. Son goût agréable, joint à ses propriétés incontestables le font préférer à tous les autres sirops employés dans les mêmes cas.
Le Lait Antéphelique, la Poudre Végétale et le Sirop d'Huile de Palma-Christi, dont les effets merveilleux sont déjà connus, se trouvent dans la même pharmacie. HENRIQUEZ, 5 oct Enc. Remparts et St Louis

Pour la Toussaint. GRANDE EXPOSITION. ORNEMENTS POUR TOMBEAUX, Chez LELIEVRE, 210, rue Royale, A vendre en gros et en détail.
800 couronnes en velours avec inscriptions de toutes grandeurs;
600 couronnes en immortelles de toutes grandeurs;
400 do en perles do do;
300 do pensées et immortelles do do;
700 do taille et pensées do do;
300 do chenille do do;
1000 guirlandes assorties de la plus grande beauté;
300 médaillons velours avec inscriptions;
Un beau choix de croix de toutes dimensions;
Un grand assortiment de vases et d'urnes spécialement pour tombes,
Une immense quantité de bouquets et fleurs artificielles;
100 rames papier glacé noir 2oct jusq 1 nov

POMMES DE TERRE—300 barils et sacs grosses pommes de terre de St-Louis, jaunes, violettes, en débarquement du bateau à vapeur Pennsylvania.
OGNONS—200 barils ognons de choix, créoles et de l'Ouest.
FEVES rouges—25 gros barils fèves rouges de Galipolis.
POMMES sèches—75 barils et sacs pommes nouvelles, de choix, en magasin.
POMMES de terre—[illegible] barils gros Mechanics de Louisville, en débarquement et en magasin.
FEVES—50 barils fèves du Nord, en magasin.
FARINE extra et superfine, constamment en magasin et à vendre par CHOPARD & MAREK, 7 oct 50 rue Tchoupitoulas

ADRESSE DU Comité exécutif américain AU PEUPLE DE LA LOUISIANE.

Le parti Américain à la Louisiane voit dans le peuple des Etats-Unis un peuple libre, ayant un caractère propre et distinct, une nation d'hommes élevés à l'école de la liberté constitutionnelle républicaine, comprenant à fond et appréciant à toute leur valeur les grands principes de gouvernement populaire et représentatif; et le but qu'avant tout se propose ce parti, est de maintenir le caractère national dans son intégrité et dans toute sa pureté.

Pour arriver à ce but, il faut, dans la pensée de ce parti, que notre système législatif subisse de profondes modifications quant à ce qui concerne la naturalisation. Les flots d'étrangers qui, chaque année, inondent notre pays; leur ignorance de la nature de notre gouvernement, de nos institutions, de nos lois, de nos mœurs et de nos coutumes, leur facile et prompte participation aux droits de citoyenneté avant qu'ils se soient identifiés à nous de sentiments et d'intérêts, la prépondérance que leur vote assure au parti qui les a ralliés, dans un pays presque également divisé d'opinion sur les grandes questions publiques, tels sont les dangers qui excitent l'alarme dans le sein du patriote, jaloux de conserver à son pays la direction de ses propres affaires.

Ces craintes, communes à tout véritable Américain, acquièrent un caractère plus sérieux dans cette partie de l'Union, en raison des préjugés connus et avoués de ces bandes d'émigrants contre les institutions du Sud. C'est encore vers l'Ouest que se porte le courant de l'émigration, et les nouveaux Etats qui s'élèvent sont, en majeure partie, peuplés par des étrangers hostiles à l'esclavage et portés par une communauté de sentiments vers les abolitionnistes dont ils sont entourés et dont ils subissent l'influence.

Ces dangers déjà si menaçants pour nos libertés et nos intérêts particuliers, concitoyens, se sont aggravés par suite de la marche qu'a suivie le parti démocratique dans la question du droit de suffrage. On a dit, et avec raison, que le droit de voter est le droit de gouverner; ce droit est inséparable de la citoyenneté, dans l'acception juste du mot. Cependant l'étranger qui, par le droit des gens, ne peut présenter une pétition à notre gouvernement et réclamer sa protection, qui, dans le cas d'une guerre entre ce pays et la puissance dont il est sujet, peut recevoir l'ordre de quitter notre sol, cet étranger jouit, en vertu des principes démocratiques, s'il est résident d'un territoire, du droit de voter et par là d'exercer une influence, peut-être même un contrôle, sur le gouvernement de ce territoire. L'histoire de plusieurs gouvernements d'Etat nous montre l'électeur sous le régime territorial se transformant en électeur citoyen du nouvel Etat, et cela, sans les formalités de la naturalisation, mais en vertu d'une clause de la Constitution du nouvel Etat, à son admission dans l'Union.

Aucune puissance étrangère est admise à participer au gouvernement en prenant part à l'élection des membres du Congrès, et des membres de la Législature d'Etat à qui appartient le droit de choisir les sénateurs des Etats Unis.

Dans ces circonstances, il est du devoir des électeurs de la Louisiane, appelés bientôt à élire les membres du Congrès, à ne donner leur suffrage qu'à des hommes déterminés à défendre et maintenir les principes du parti américain et les institutions du Sud. L'état des choses dans le Kansas rend ce devoir encore plus impérieux. Le Gouverneur de ce Territoire, outrepassant ses pouvoirs, prétend tracer au peuple la marche qu'il doit suivre relativement à la ratification de la nouvelle Constitution, au mépris du principe fondamental de non intervention, posé par la loi du Kansas et de Nebraska dans la question de l'esclavage en ses Territoires, il oppose par avance, et de [illegible] sa position officielle au triomphe contre [illegible] au Congrès, au cas où la Convention, seule investie du droit de rédiger une Constitution pour ce Territoire, ne se soumettrait pas à sa volonté, et il est soutenu dans ses actes d'usurpation par le Président, dont il espère s'assurer le concours puissant du Nord. La Louisiane ne doit être représentée que par des hommes sur lesquels on puisse compter pour défendre les droits du peuple, et à combattre les usurpations de l'Exécutif.

Le parti américain reste fidèle aux principes et aux mesures qui sont comme les corollaires du principe fondamental qu'il proclame.

Il demande un dévouement profond à l'Union, et fait appel à la Constitution, gage d'alliance, seul boulevard des droits des Etats, garantie certaine d'harmonie et de sentiments fraternels entre les citoyens des différents Etats de l'Union.

Ce parti proclame son dévouement au principe de la liberté religieuse aussi bien qu'au principe de la liberté civile et politique, son horreur à tout ostracisme qui aurait pour fondement les différences de croyances religieuses, et il s'élève avec indignation contre toute tentative qui aurait pour but de porter atteinte à la liberté de conscience.

Il prêche la probité et l'économie dans la conduite des affaires publiques aussi bien que dans la vie privée. Il déclare sa détermination arrêtée de ne soutenir comme candidats aux emplois publics que des hommes capables et honnêtes, résolus à défendre, de tout leur pouvoir, la pureté et l'indépendance des élections. Mettant de côté ces questions générales, auxquelles il est facile de rattacher les autres sujets qui intéressent plus particulièrement ce pays, nous croyons devoir appeler votre attention sur des questions d'un intérêt plus immédiat.

Un coup d'œil jeté sur la législation de l'Etat suffira pour vous faire voir les traits principaux qui marquent dans les dernières années la conduite du parti démocratique dans les affaires publiques de la Louisiane. [illegible] poids de toutes ses forces [illegible] dans la Constitution fédérale [illegible] mesures contraires au principe fondamental [illegible] partout [illegible] à ses intérêts particuliers [illegible] démocratique.

Le 5 avril 1852 [illegible] de la Constitution de la Louisiane de 1852 [illegible] Travaux Publics, composé de quatre commissaires, l'Assemblée générale à sa première session, c'est-à-dire, en 1853, pourvoira à l'élection de ces commissaires et à l'organisation du bureau et des commissaires exerceront une surveillance générale sur tous les travaux publics dans lesquels l'Etat peut avoir un intérêt, excepté les travaux exécutés par des compagnies d'actionnaires, et qui soumettront, de temps à autre, à l'Assemblée générale, leurs vues sur ces travaux, et lui recommanderont les mesures qu'ils croiront nécessaires pour tirer le meilleur parti des terres marécageuses et submergées, concédées par les Etats Unis à cet Etat, en respectant la destination qui a été fixée par l'acte de concession.

Il faut se rappeler que le terme "Travaux publics" signifie tous les travaux dans lesquels l'Etat peut avoir un intérêt, et qu'il comprend les opérations qui peuvent être nécessaires pour rendre les terres marécageuses et inondées propres aux besoins de l'industrie et de l'agriculture, et pour les faire servir de la manière la plus avantageuse aux objets pour lesquels elles ont été accordées à l'Etat par les Etats-Unis.

Le but des rédacteurs de la Constitution est ici clairement indiqué, leur volonté, leur ordre est exprimé d'une manière positive. Quelle a été l'action de la Législature dans cette question?

En 1853 la première Législature qui suivit l'adoption de la Constitution, ne tint aucun compte des intentions des auteurs de la Constitution, ni de leurs mandats impératifs. Ils ne créèrent point de Bureau des Travaux Publics, ne pourvurent pas à l'élection des commissaires; au lieu de suivre la ligne qui leur était tracée, ils passèrent un acte divisant l'Etat en "trois Districts de levées et de desséchement" et créant un bureau distinct et indépendant de trois commissaires désignés sous le nom de "Commissaires des terres marécageuses", donnant au gouverneur la nomination des commissaires, et aux commissaires ainsi nommés, la nomination de trois ingénieurs, un pour chaque district, et allouant un fort traitement, $3300, à chaque commissaire et à chaque ingénieur.

Ainsi à la place d'un Bureau des terres publiques et d'un Bureau de Commissaires élus par le peuple, la Législature démocratique a créé un Bureau de Commissaires des terres marécageuses assistés d'ingénieurs, et a donné la nomination des commissaires au gouverneur, et la nomination des ingénieurs à ces créatures du gouverneur.

En 1854, un acte modificatif de l'acte précité, fut adopté par la Législature, mais les amendements contenus dans cet acte ne changèrent en rien le caractère inconstitutionnel du Bureau des Commissaires des terres marécageuses créé par le premier acte, et laissèrent au gouverneur son droit de nomination. Cette loi se borna à changer le nombre des districts, des commissaires et des ingénieurs, et le traitement de ces officiers.

En tout ceci nous voyons un système de législation inconstitutionnel, le devoir immolé à l'esprit de parti, la volonté d'un parti se substituant au vœu populaire exprimé dans la Constitution, relativement à la question des travaux publics et des améliorations intérieures, et l'élection populaire remplacée par le patronage gubernatorial.

Nous retrouvons les mêmes errements législatifs dans l'acte de 1855, relatif aux travaux d'améliorations intérieures. Cet acte divise l'Etat en quatre districts d'amélioration intérieure, et crée des aides-ingénieurs nommés par l'ingénieur d'Etat, officier nommé par le gouverneur. Cet acte est entaché des mêmes vices que ceux de 1853 et 1854 et, comme eux, est une preuve du dédain affiché par le parti démocratique pour la Constitution.

En place du système de travaux publics, indiqué par la Constitution, et embrassant tous les travaux de l'Etat, et au lieu de la surveillance de ces travaux par un bureau unique élu par le peuple, le parti démocratique a créé et maintient un Bureau de Commissaires des terres marécageuses et un Bureau de travaux d'Améliorations intérieures, dirigés indépendamment l'un de l'autre, par différents officiers nommés par le gouverneur et ses créatures.

Les fonds affectés au service des travaux publics, sont confiés à d'autres officiers que ceux que la Constitution a désignés. Des sommes énormes ont, dans beaucoup de cas, été jetées sans discernement, sans aucun profit pour le public, et ont, plus d'une fois, honteusement servi à la fortune de quelques partisans ou au triomphe de quelques intérêts individuels. [Comme exemple frappant de ce système d'abus on peut rappeler les dépenses faites pour le desséchement des terres de l'Ile aux Chats. L'Ile aux Chats ou village de Tasiqo est une étendue de terres marécageuses et submergées, dans la paroisse d'Ouest Feliciana. Sa superficie est d'environ 37,160 acres. Sur ces 37,160 acres, 15,604 devinrent propriété de l'Etat, en vertu de la cession des terres marécageuses et inondées, faite par le Congrès. Le commissaire des terres marécageuses, M. Miller, l'ami de l'un des [illegible] sénateurs des Etats-Unis, et son associé dans des spéculations de terres publiques, décida qu'il serait procédé au desséchement des terres de l'Ile aux Chats. Aussitôt lui et son co-intéressé se firent inscrire pour l'acquisition de 14,000 acres de terre sur les 15,604 acres mentionnés plus haut, au prix du gouvernement.

On voit donc que ce fut à leur profit presque exclusif que s'exécutèrent les travaux de desséchement. La somme dépensée par l'Etat pour l'exécution de ces travaux s'éleva à $141,000, plus de neuf piastres par acre, au jugement de personnes bien informées. L'Etat avait tenu hors du marché, ces 15,604 acres de terres publiques, et en était resté propriétaire, ces terres, après l'achèvement des travaux de desséchement, n'auraient rapporté, au prix du gouvernement, que $19,5 5.]

Le refus du droit de siéger fait par la Législature aux membres des deux Chambres élus par la Nouvelle-Orléans, a été un attentat à l'exercice indépendant du droit de suffrage et au droit de représentation. C'est sur les citoyens de la Nouvelle-Orléans qu'a porté le coup dans cette circonstance.—Mais si un parti dominant à la Législature, peut, selon son bon plaisir, sans enquête sérieuse, sans motif constitutionnel, rejeter le représentant d'une paroisse de l'Etat à cause de ses opinions politiques ou de celles de ses commettants, c'en est fait du gouvernement représentatif, de la liberté d'opinion, de l'indépendance et de l'égalité des citoyens. Un parti qui a pu pousser aussi loin l'oubli du respect qu'il doit à la Constitution, et son dédain pour nos libertés est indigne de la confiance de tous les hommes justes et éclairés.

Mais le rejet des représentants de la Nouvelle-Orléans n'a point été un attentat isolé; ce n'est qu'un des éléments d'un système d'outrages suivi par la dernière Législature. L'adoption de la loi qui met la Nouvelle-Orléans sous l'empire d'une force armée, est un acte sans parallèle dans l'histoire des fureurs, de la tyrannie des partis aux Etats-Unis. Dans un temps où la ville jouissait d'un calme parfait, quand toute agitation avait disparu, que l'ordre était établi, et que la concorde et l'harmonie régnaient entre les citoyens, la Législature passa un acte destiné à dépouiller la Nlle-Orléans du droit, garanti par la Constitution, de constituer sa propre police. La police municipale fut remplacée par une armée de mercenaires chargés d'intimider et de réduire le peuple aux jours d'élections.

Cette loi inique met à la charge des citoyens de la Nouvelle-Orléans la solde de cette armée, destinée à les arrêter, par sa seule présence ou par la force, dans le libre exercice de leurs franchises électorales, et à les réduire à l'état de serfs muets et passifs d'un gouvernement dans lequel on leur refuse le droit d'être représentés.

Le parti dominant a aussi multiplié, sans nécessité le nombre des emplois publics, aggravant les charges du peuple, afin de pourvoir ses favoris et ses partisans.

Dans le département judiciaire, le nombre des juges pour les paroisses, et, par conséquent, le nombre des traitements figurant au budget, ont été augmentés sans que cette augmentation fût motivée par un accroissement proportionnel dans le chiffre des procès. Au lieu de suivre le principe sage et libéral de restreindre le nombre des Districts, et d'élever le traitement des juges, principe dont l'application nous assurerait un corps judiciaire se recrutant parmi les sommités du barreau, sans que les dépenses publiques en fussent augmentées, l'esprit de parti a fait adopter le principe contraire de la multiplicité des offices et des salaires, et créé un régime déplorable, qui présente ce double vice: l'infériorité du corps judiciaire, comme magistrature, son surcroît d'importance comme charge publique.

Les mêmes principes législatifs ont présidé à la création des nombreux emplois auxquels a donné naissance le système inconstitutionnel adopté pour le desséchement des terres marécageuses et l'exécution des travaux d'amélioration intérieure.

La question des impressions de l'Etat nous offre un autre exemple de favoritisme politique, de dilapidation des deniers publics. La somme payée en 1856 pour frais d'impressions officielles s'est élevée à $56,877. C'est là une source de profits capables d'enrichir en faveur dans l'espace de deux ans.

Le vote stratif, une absence complète de discernement marquent la législation relative aux Banques. S'il est nécessaire d'apporter le plus grand soin au maintien du crédit et de la sécurité dans les affaires, de ne permettre aucune émission de papier qui ne soit susceptible d'être à l'instant échangé contre du numéraire, les Banques doivent aussi être affranchies de toutes les entraves qui ne font qu'arrêter le libre essor du commerce et de l'industrie. L'intérêt de toutes les classes de la société dans cet Etat, réclame un remaniement des lois récentes qui ont restreint l'efficacité de nos institutions monétaires, et qui ont gêné dans la sphère d'action qui leur est propre.

La cause de l'éducation publique si essentielle à la gloire et à la prospérité de la Louisiane, a été honteusement sacrifiée. Les fonds affectés aux écoles gratuites et aux établissements d'éducation (le produit de toutes les terres jusqu'ici données par les Etats-Unis à cet Etat pour le maintien de ces institutions, dépôt sacré, qui ne pouvait être détourné de sa destination, ces fonds ont été dissipés, gaspillés, et la Législature a, dans sa dernière session, été obligée, pour les remplacer, d'adopter une loi autorisant l'émission d'obligations de l'Etat pour la somme de sept cent mille piastres. De l'avis général, ce système d'abus qui existe aujourd'hui n'a jamais produit aucun résultat, il demande une entière réforme, mais aucun plan n'a encore été imaginé par un parti dont toute l'attention se porte à la possession et à la jouissance du pouvoir.

Si nous détournons nos regards de ces actes de tyrannie, d'oppression, de mauvaise administration, de désordre et de pillage, pour les porter sur la conduite du pouvoir exécutif, qu'y trouvons-nous? Une preuve systématique de tout homme qui professe les principes Américains, les emplois publics au pouvoir et sous le patronage du gouverneur,—des bureaux publics, des hommes d'éducation et de talent, d'une moralité exemplaire,—des places, capables et honnêtes, qui ont blanchi dans leur métier, qui, en un grand nombre d'autres officiers publics, ont été chassés des emplois qu'ils occupaient et des hommes leurs services avaient conquis l'approbation universelle, pour faire place à des partisans et à des acolytes dont le principal, sinon l'unique titre à la faveur, est une soumission servile au gouverneur et aux autres chefs du parti.

Après vous avoir soumis ces principes et vous avoir montré la nécessité d'une réforme dans le gouvernement de l'Etat, le parti Américain vous adjure, comme patriotes et comme Louisianais, comme amis de la gouvernement constitutionnel, des lois, de l'ordre et de l'égalité entre citoyens, de joindre vos efforts aux siens pour arracher les pouvoirs de l'Etat au parti, corrompu qu'on a si honteusement abusé, et de les confier à des hommes qui les feront servir à la défense et au bien public.

Les élections qui vont avoir un intérêt au point haut pour l'honneur et la prospérité de la Louisiane.

En outre des réformes qui ont déjà été signalées et des nombreuses autres mesures salutaires que sera [illegible] de la Législature, les chambres auront l'importante mission d'élire un sénateur pour représenter l'Etat au Sénat des Etats-Unis. Il est essentiel que leur choix ne tombe que sur l'un de nos citoyens les plus éminents, étranger à toute intrigue, par de toute souillure politique, renommé pour sa sagesse et ses lumières, pour son patriotisme et sa fidélité à ses principes politiques, pour son dévouement à l'Union, à la Constitution et aux droits des Etats, et pour la moralité de sa vie privée, gage le plus sûr de la pureté politique.

Pour faire un pareil choix et pour accomplir les réformes qui sont du ressort de la Législature de l'Etat, les représentants à la prochaine assemblée générale doivent être des hommes probes et éclairés, d'un caractère trop indépendant pour subir le joug des démagogues et des chefs de parti.

Telles sont les observations que le parti Américain a cru devoir vous soumettre. Pour arriver au triomphe des idées exposées dans cette Adresse, il demande respectueusement votre appui en faveur des candidats dont les noms composent le bulletin qui suit:

Pour la place d'Auditeur:
F. HARDESTY, d'Est-Feliciana

Pour la place de Trésorier:
J. W. WALKER, de la paroisse Ste-Marie.

Pour la place de Surintendant des Ecoles Publiques:
W. A. LACY, de la paroisse Caddo.

Pour le Congrès:
Premier District—GEORGE EUSTIS Jr.
Deuxième District—GLENDY BURKE.
Troisième District—GEO. W. WATTERSTON.
Quatrième District—WM H. SPARKS.
9 octobre—1f

TICKET D'ETAT AMERICAIN.

POUR AUDITEUR,
F. HARDESTY, d'Est Feliciana.

POUR TRESORIER,
J. W. WALKER, de Ste Marie.

SURINTENDANT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE,
W. A. LACEY, de Caddo.

POUR LE CONGRES,
1er District—GEORGE EUSTIS, Jr.
2me District—GLENDY BURKE.
3me District—GEO. W. WATTERSTON.
4me District—W. H. SPARKS.

PAROISSE D'ORLEANS.

POUR LE SENAT D'ETAT,
WM. B. ADAMS, JOHN LAIDLAW.

POUR SHERIF,
E. T. PARKER.

POUR CORONER,
B. F. DAUNOY.

POUR ASSESSEURS,
M. WALTON, B. D. HUBBARD,
L. POWER, J. A. WATKINS.
ALGIERS,
J. E. R. CHISHOLM.

POUR COLLECTEURS DE TAXES,
1er District—THOMAS ASKEW.
2me District—JOS. HERNANDEZ.
3me District—VAL. ST. CERAN.
4me District—GEO. HENSHAW.
Algiers—R. WILSON.

POUR JUSTICES DE PAIX,
1e Justice de Paix—C. K. DIXON.
2e Justice de Paix—C. H. BRADFORD.
3e Justice de Paix—A. SAUCIER.
4e Justice de Paix—G. DUPLANTIER.
5e Justice de Paix—J. P. BARNETT.
6e Justice de Paix—A. FORTIER.
7e Justice de Paix—J. B. McLIN.

POUR CONSTABLES,
1e Cour de Justice—J. B. HAUGHTON.
2e Cour de Justice—G. P. SIMPSON.
3e Cour de Justice—JULES DELABARRE.
4e Cour de Justice—J. SCHAUFURU.
5e Cour de Justice—F. B. HERNANDEZ.
6e Cour de Justice—L. BERTRAND.
7e Cour de Justice—C. SCHRIEBER.
9 octobre—3f

CANDIDATS.

Messieurs les Editeurs, Veuillez annoncer le soussigné comme le CANDIDAT DU PARTI AMÉRICAIN pour la Troisième Justice de Paix. L'élection aura lieu le 2 novembre 1857. 1oct A. SAUCIER.

LE soussigné, citoyen natif, est candidat à la place de Constable du Troisième Juge de Paix. L'élection aura lieu le lundi, 2 novembre 1857. 19 sep JAMES W. DUPLESSIS.

LE soussigné, citoyen natif, est candidat à la place de Troisième Juge de Paix. L'élection aura lieu le premier lundi de novembre prochain. 20 sept— JOHN W. ANDREWS.

MM. les Rédacteurs de l'Abeille, Veuillez annoncer M. ERNEST CANONGE comme candidat à la place de Collecteur de Taxes, pour le Second District. L'élection aura lieu le premier lundi de novembre prochain. 25 sept—

MM. les Editeurs de l'Abeille: Veuillez annoncer au public que M. A. ABADIE est candidat indépendant pour constable de la quatrième Justice de Paix. 1sept— PLUSIEURS VOTANTS.

AVIS AUX FUMEURS DE TABAC MACHÉ. LE soussigné informe respectueusement messieurs les marchands de la ville et de la campagne, et tous les consommateurs en general, qu'il vient d'ajouter à sa manufacture de TABACS EN POUDRE, dont les produits lui ont valu une médaille à l'exposition universelle de Paris en 1855, la fabrication de TABACS A FUMER de toute nature, qu'il garantit être aussi bons, pour le moins, que ceux des maisons les plus en renom, et, en outre, parfaitement purs et agréables au goût. Dépôt général et détail à son magasin, No 16, rue St-Louis. Manufacture à McDonoghville, Louisiane. 8oct—6m A. DELPIT.

A LOUER. Le rez-de-chaussée des magasins Nos 12 et 14 rue St-Louis, parfaitement propres et convenables pour bureaux de négociants. S'adresser à A. DELPIT, 5 oct—12 16, rue St-Louis

A vendre, pour cause de non-emploi, Deux forts et excellents chevaux, habitués à la charrette et aux harnais. S'adresser à A. DELPIT, 5 oct 16, rue St-Louis

AVIS. LES actionnaires de la Compagnie d'Assurance Mutuelle des Citoyens sont priés d'assister à une assemblée qui aura lieu lundi, 26 octobre prochain, à 6 heures P. M., au bureau de la Compagnie, No 3, rue Carondelet, dans le but d'amender la charte. Par ordre, G. GAILLARD, Président. 26 sept—

ON DEMANDE. UNE couturière de première classe qui s'entende parfaitement à la coupe et à la confection des Robes et Manteaux et qui puisse prendre charge de ce département. S'adresser à D. P. SCANLAN & Co, 29 sep— No 12 rue de Chartres

J. G. PEPPARD & Co., IMPORTATEURS DE SOIERIES et MARCHANDISES SECHES DE FANTAISIE. No 55, rue Gravier, Nouvelle-Orléans. STOFFES POUR ROBES, RUBANS, DENTELLES, GARNITURES POUR ROBES, MARCHANDISES BLANCHES, GANTS, BRODERIES, BONNETERIE, MANTEAUX ET MANTELETS, ARTICLES DE MODES, CHAPEAUX SOIE ET PAILLE. Nous déballons en ce moment nos marchandises d'automne et d'hiver, sur lesquelles nous appelons l'attention des marchands de la ville et de la campagne. 27 sep—6m

A VENDRE. UN ETABLISSEMENT DE FORGE et serrurerie situé dans un des meilleurs quartiers de la ville, 2e district. Pour les conditions, qui sont avantageuses, s'adresser à A. ROBERT, avocat, Passage de la Bourse, entre Bienville et Douane. 8oct—10

JE préviens le public que je ne suis pas responsable des dettes que peut contracter mon fils Vincent Lambert. X. LAMBERT. 8 oct—3

AVIS. A partir de ce jour, 4 octobre 1857, le soussigné ne sera plus responsable pour les achats ou transactions quelconques qui pourraient être faits par [illegible]. 6oct—1m I. T. MILLOT.

Installations de gaz. LES soussignés font en ce moment l'ouverture d'un nouveau stock de Candélabres, branches et articles pour installations de gaz de manufacture américaine, française et anglaise. L'attention des acheteurs est appelée d'une manière particulière sur ces marchandises. HENDERSON & GAINES, Magasin complet d'articles de ménage, 17sept—1m No 90 rue du Canal

A LOUER. Une maison et magasin, dans le premier district, rue Nayade, entre Polymnie et Felicité, près du Horse Railroad de Carrollton. Le magasin, avec étagères, a 30 pieds de face sur 60 pieds de profondeur, très bien situé pour grocerie, café, magasin de souliers, ou tout autre genre d'affaires. S'adresser à côté, au marchand de fruits, pour la clef et, pour les conditions, à P. Riche, rue du Camp, entre Thalie et Melpomène, premier district. 1oct—

A LOUER—Possession donnée immédiatement, deux maisons en briques dans la rue Franklin, No 76, ayant chacune six chambres avec balcon, l'eau du fleuve et citerne, et toutes les dépendances. S'adresser à P. F. PARISH, 26 sept— 68, rue Royale

A Louer. POUR le 1er novembre, le magasin rue Bienville No 43. S'adresser à A. BOURSE, 5oct—10 Rue de Chartres 160

Graines!.... Graines!.... Graines! T. BACHELIER. Rue des Ursulines 28 et 32. Annonce à ses nombreux clients qu'il vient de recevoir d'Europe et du Nord le complément de son assortiment de graines de jardin—légumes et fleurs—graines de 1re qualité. —1m

Formation de Société. LES soussignés ont formé une société sous la raison de J. E. BEL & Co, pour la transaction des courtages, vente et achat à commission. Ils profitent de cette occasion pour solliciter le patronage de leurs amis et du public en général. J. E. BEL, J. GENARELLY. 5 oct—6t Rue Conti No 6, entre Levée et Chartres

Demande d'un Commis pharmacien. UN homme capable de bien diriger une pharmacie trouvera une bonne place en s'adressant au bureau de ce journal. Une bonne conduite, la connaissance de l'anglais et du français sont nécessaires pour occuper cet emploi. 5oct—6t

ALFÉNIDE! LES soussignés informent le public qu'ils ont constamment en magasin un assortiment complet d'orfèvrerie de table en ALFÉNIDE. G. COPPENS & Co, Successeurs de A. PAYA & Co, 5 oct 56 rue de Chartres

SERRURES FRANÇAISES. 10 caisses de SERRURES françaises de la manufacture de MM. Vs. Gerin fils & Co de St-Etienne, en magasin et à vendre par JEANNET, QUERTIER & Co 11 sept—1m 22 rue St Louis

Manufacture d'huile de la Louisiane, No. 60, rue Poydras. JOHN GALPIN & Co, NLLE-ORLÉANS, LNE, Seuls fabricants en Louisiane de L'huile blanche de baleine extra, de Mason. Convenant particulièrement aux habitations sucrières, aux chemins de fer, aux steamships et bateaux vapeur; —Marchands de— Huile de baleine, de graine, de graines de coton, de lin, de tanneurs et de pieds de bœuf—articles de choix. 19 sep—3m

Cigares de la Havane. LES soussignés viennent de recevoir en magasin deux forts lots de cigares de la Havane des grosseurs et marques les plus désirables et ont en magasin un grand assortiment choisi comprenant Londres, Regalia, demi dito, Regalia Britanica, Millares, Prensés, Conchas, Medianos, etc, des marques Perla Cubana, Globo, Washington, El Sol, Flor de Campos, etc. A vendre par CABALLERO & RASUALDO, 8oct 26 Vieille Levée, entre Douane et Bienville

Egaré. Un petit chien à rats, de couleur noire, marqué de feu et répondant au nom de JACK. Il a au cou un collier avec le nom du soussigné. Une récompense de $5 sera donnée à quiconque le ramènera au No 6, rue des Bons-Enfants. 7 oct—2f A. PERRAULT.

JOHN CULBERTSON, AVOCAT ET CONSEILLER, No 62, Passage de la Bourse St-Louis, 5 janv—1an Entre les rues Conti et Bienville

Cent nègres à vendre! Au dépôt d'esclaves de Foster, 157, rue de la Commune. ON trouve maintenant à vendre 100 nègres, de bonne mine, à savoir: nègres de champ, cuisinières, blanchisseuses et repasseuses, de "première qualité."—Un charpentier de première qualité.—Un magasinier de premier ordre. D'un bout de l'année à l'autre, on trouvera là un assortiment grand et bien choisi de nègres achetés expressément pour ce marché, et le consignés en gros, chaque semaine, pendant la saison. Ayant pris à bail la maison antérieurement occupée par MM. Paterson et Stewart, comme dépôt d'esclaves, et l'ayant ajoutée à son établissement, le soussigné pourra fournir des logements convenables aux marchands de nègres. Dans tous les cas, il s'efforcera de contenter amplement. THOMAS FOSTER, 8 oct—7m 157 rue de la Commune

AVIS IMPORTANT. Kerosene ou huile de charbon SANS ODEUR!! DANS la Tribune de New York, du 26 septembre dernier, la Compagnie des huiles de charbon annonce à ses agents et à sa clientèle qu'elle a trouvé le moyen d'enlever à la Kerosene son odeur désagréable. Aussitôt que nous aurons reçu la nouvelle huile avis en sera donné au public et à notre clientèle. En attendant, le steamer Tennessee nous apporte un échantillon de l'huile inodore que nous soumettrons à l'examen de nos pratiques de Kerosene. E. NAUTRE & Co, Agents, 8 oct 25 rue Condé

A vendre à bon marché, 2000 CUISINES et POELES de toutes sortes de modèles et de prix, des meilleures manufactures de New-York, Philadelphie, Louisville, St-Louis et Cincinnati. Aussi—Fourneaux français pour charbon de bois. E. NAUTRE & Co, 8 oct 25, rue Condé

Soieries unies légèrement tachées. NOTRE assortiment de taffetas unis en couleur étant arrivé un peu avarié, nous avons l'honneur de prévenir les dames que nous les vendrons à une piastre la yarde. Le lot n'étant pas très fort, nous prions les personnes qui pourraient en avoir besoin de se hâter; en raison du grand sacrifice nous ne les vendrons que comptant. LAZARE & LEVASSEUR, 8oct—2f 8 et 10, rue de Chartres près Canal

Talmas!! Talmas!! UN petit lot de Talmas en drap gris sera vendu à $8 durant cette semaine. LAZARE & LEVASSEUR, 8oct—2f 8 et 10 rue de Chartres

VIN ROUGE—[illegible] caisses vin rouge, 12 bouteilles chacune, "Fromis aîné & Co," en débarquement du navire Protector, venant de Bordeaux, à vendre par FREAL & COUTURIE, 7 oct 31 et 33, rue Gravier

VIN ROUGE—50 barriques vin rouge Montferrand, en débarquement du navire Protector, venant de Bordeaux, à vendre par FREAL & COUTURIE, 7 oct 31 et 33, rue Gravier

AMUSEMENTS.

AMPHITHEATRE ET MUSÉE De Spalding & Rogers.

Cet établissement ouvrira pour la saison Et les premiers Campbell minstrels, Sous la direction de MATT PEEL, joueront, TOUS LES SOIRS dans des pièces populaires, avec la STAR COMPANY, composée de quinze chanteurs et musiciens distingués.

Samedi, à midi, GRAND CONCERT pour les dames et les enfants.

Pour plus de détails, voir les affiches.

Le bureau est ouvert tous les jours, de 9 heures du matin à 2 heures de l'après-midi—Prix d'entrée, 50 cents pour toutes les parties de la salle. Les portes seront ouvertes à 7 heures. Le concert commencera à 8 heures. 9oct

AVIS AUX CONTRIBUABLES DU TROISIEME DISTRICT. TAXES D'ETAT. LES tableaux d'assessment pour la perception des Taxes d'Etat, dans le Troisième District, seront exposés à mon bureau, pour rectification, pendant trente jours, à partir du 5 octobre 1857, de 10 heures du matin, à 2 heures de l'après-midi. Nouvelle-Orléans, 2 octobre 1857. 3oct— JOS SOLOMON, Recorder du 3e dist.

AUX CONTRIBUABLES. Taxes d'Etat. LES tableaux d'assessment pour la perception des taxes d'Etat dans le Deuxième District, seront exposés à mon bureau, pour rectification, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi, pendant 30 jours, à partir du 5 octobre 1857. Des blancs seront fournis gratis. J. L. FABRE, recorder. Nlle-Orléans, 2 octobre 1857. 3oct—30

F. MALARD & Co. Nos 58 ET 60, RUE DU CANAL, ENCOIGNURE VIEILLE LEVÉE.
NOUS venons de déballer un grand assortiment d'Habillements d'hiver des modes les plus nouvelles, que nous offrons en vente à bas prix. Notre assortiment se compose en partie de PALETOTS, PANTALONS et GILETS de dessous en casimir en couleur,
SACS, PALETOTS et HABITS en castor en couleur
Do do do en tweeds et en satinet,
REDINGOTES en drap noir, à tous prix,
RAGLANS et SACS en drap pilote et en castorine,
BURNOUS, manteaux, &c.
RAGLANS sultans en peluche de soie,
Do en drap pilote garnis en peluche,
PANTALONS en satin-laine noir superfin,
Do en casimir en couleur,
Do en satinet et en casimir uni, noirs et en couleur,
GILETS de dessous en satin et en soie,
Do do en peluche et en velours,
Do do en casimir et en satinet
PALETOTS et sacs en couvertes,
Do et jaquettes en drap pilote,
Un stock complet D'HABILLEMENTS POUR ENFANTS et JEUNES GENS, comprenant des Redingotes, paletots, Raglans, Talmas, Toges, Sacs, Jaquettes, Pantalons, Gilets de dessous, &c.
Nous avons aussi un assortiment de chemises blanches et en couleur, gilets de peau, caleçons, cols, cravates, gants, bretelles, mouchoirs, parapluies, articles en caoutchouc, etc.
F. MALARD & Co Nos 58 et 60, rue du Canal 5 oct—4 vdc encoignure Vieille Levée

Habillements d'habitations, Couvertes, etc. F. MALARD & Co., Nos. 58 et 60, rue du Canal, Encoignure Vieille Levée. ONT en magasin un assortiment complet d'habillements pour habitations, tels que: PALETOTS ET PANTALONS en kersey doublés, chemises flanelle rouges, bleues et grises, chemises coton rayées, jerseys et ROBES pour femmes,—aussi: Couvertes grises et blanches, bonnets de laine, chapeaux en laine blancs et noirs, chapeaux cirés, etc. F. MALARD & Co. 5 oct—4f vdc Encoignure Canal et Vieille Levée

Vêtements pour tout le monde. ALFRED MUNROE & CO, No 34, rue du Magasine, Encoignure Gravier, Nlle-Orléans.
RECOIVENT en ce moment un grand assortiment de Vêtements pour hommes, jeunes gens et enfants. Vêtements pour tous les goûts et toutes les professions.
—Egalement— Un grand assortiment complet de Lingerie. PRIX FIXES.
Les marchandises sont marquées en chiffres connus.
Redingotes en drap noir et couleur,
Vêtements de tous les jours,
Raglans et paletots en castor—tous les genres,
Gilets de dessous drap, croisés et demi-croisés—tous les genres.
Pantalons noirs et couleurs de fantaisie—toutes les qualités.
Chemises patentées! Elles sont parfaitement faites, elles sont aussi bonnes pour le prix que les autres chemises, leur sont supérieures sous le rapport de la forme et vont à la mode.
Vêtements pour jeunes gens et enfants—tous les différents genres—pour hommes—pour la toilette et l'école.
VÊTEMENTS EN CAOUTCHOUC—tous les genres—à vendre aux prix de la manufacture.
Malles, sacs de voyage et parapluies.
ALFRED MUNROE & Co, No 34, rue du Magasine, 5 oct encoignure Nord-Est de la rue Gravier

Magasin de Marchandises Sèches A BON MARCHÉ, De DANZIGER, Encoignure Robertson et Orléans, et No 125, rue des Remparts, Ci-devant No 97 rue du Cirque. A VENDRE, au-dessous du prix de manufacture, en gros et en détail, 50 caisses cotons blancs 6/4, 8/4, 9/4, 10/4 et 12/4 pour draps. 30 sept

Soieries, Soieries, Soieries. AYANT acheté une grande quantité de soieries, rubans et autres articles, à l'encan, à New York, je les vendrai au prix de manufacture, en gros et en détail. Egalement: mérinos, valenciennes, cachemires et un grand assortiment de marchandises sèches pour l'automne. THEODORE DANZIGER, encoignure Robertson et Orléans et 125, rue des Remparts 30 sept Ci-devant No 97 rue du Cirque

Broad Cloth (Drap d'Aix-la-Chapelle), Casimirs et Satinets. AU magasin de Marchandises Sèches à bon marché, de DANZIGER: 2 balles de Broad Cloth superfin (drap d'Aix-la-Chapelle) noir et en couleur, depuis $1 50 jusqu'à $5 la yarde. 3,0 pièces casimirs et satinets, de 40 cts à $1. THEODORE DANZIGER, encoignure Robertson et Orléans, et 125, rue des Remparts 30 sept Ci-devant No 97 rue du Cirque

C. C. WAYLAND & Co. VIENNENT de recevoir une grande quantité de nouvelles marchandises d'automne, et entre autres: Des ROBES DE SOIE, de toute qualité et de toutes façons, à raies, à bayadère, à volants et à laize; Des CACHEMIRES et des MERINOS de toutes couleurs, unis et à fleurs; Des MOUSSELINES DE laine, unies et à fleurs; Des Poils de chèvre, Popelines Valencias. Des Châles, [illegible] et écharpes en Chenille, Peluche et laine; Des VELOURS de Lyon, de largeurs différentes, en couleurs. Des indiennes—grand assortiment. Le tout sera offert à des prix très modérés. C. C. WAYLAND & Co. 25 sept— enc. Poydras et Carondelet

HOTEL St-LOUIS. CET Hotel, au coin des rues Royale et St-Louis, sera ouvert pour la réception des voyageurs et pensionnaires, le 1er octobre prochain. 24 sept— L. GUMBEL.

COMPAGNIE D'ASSURANCES DE LA NOUVELLE-ORLEANS. Nlle-Orléans, 1er octobre 1857. LE Bureau des Directeurs a aujourd'hui déclaré un dividende de 25 pour cent, payable sur demande, aux actionnaires ou à leurs représentants légaux. T. TUYES, président. 3oct—3f

AVIS. EDWARD BARNETT, notaire public, a transporté son bureau au No 50, rue Royale, entre les rues Douane et Bienville. 3oct—10

AVIS. M. CYPRIEN DUFOUR, avocat, a transporté son bureau au No 54, rue Bienville. 20sept—1m

Institut St-Charles. MME MACE, directrice de l'Institut St-Charles, désire informer le public qu'à partir du premier octobre prochain les élèves externes seront confiées à une dame attachée à l'établissement, qui partira de la ville tous les matins à 8 heures par le char de Carrollton, rue Baronne, et reconduira les élèves dans l'après-midi par le train de quatre heures. On le sait, le trajet de la ville à l'Institut St-Charles n'est que de vingt-cinq minutes, et il ne peut être que très salutaire à la jeunesse. 3oct—1m

PAPIERS PEINTS! BAUMBACH & EVERS, Marchands en gros et en détail, De papiers peints français et américains, BORDURES, cotons—imitations chêne et marbre—toutes les variétés, No 24, Exchange Place, en face du Bureau de Poste. Ils exécuteront avec soin le travail qui leur sera confié. 2 oct—1an

J. A. BEARD & CO., Encanteurs, Appréciateurs et Courtiers de Change, C. Harding & Chas Pitts, associés survivants, S'OCCUPENT, comme par le passé, de l'évaluation de propriétés, de la vente de propriétés foncières, esclaves, actions de banques et meubles; des ventes de succession et celles par ordre des gardiens de port; des ventes de chargements, fonds de marchandises et coton avarié. Ils sollicitent une continuation de l'appui libéral que le public leur a accordé jusqu'ici. —Bureau, No 8, Passage de l'Arcade de Banks. 1 oct. 1 m.

CHANGEMENT DE MAGASIN. TAYLOR & RADDIN, Marchands en gros de Bottes, souliers, chapeaux et casquettes, Ont transporté leurs magasins du No 41 rue des Magasins, AUX VASTES ÉDIFICES, No 21, rue des Magasins, et 47, rue de la Commune. LES soussignés annoncent respectueusement à leurs amis et au public en général qu'ils ont transporté leur établissement au No 21, rue des Magasins, et 47, rue de la Commune, où ils auront constamment un GRAND STOCK BIEN ASSORTI de bottes, souliers, chapeaux et casquettes de toutes les variétés et qualités. Ils reçoivent en ce moment à leurs nouveaux magasins, par le steamship Black Warrior et le navire [illegible], pour plus de CINQUANTE MILLE PIASTRES de marchandises nouvelles de saison sur lesquelles ils appellent respectueusement l'attention du commerce de la campagne et des marchands en général. Les avantages qu'ils offrent aux acheteurs ne peuvent être surpassés par ceux d'aucun autre établissement de la Nouvelle-Orléans. Le public est prié de venir examiner notre stock. TAYLOR & RADDIN, No 21, rue des Magasins, et 47, rue de la Commune 17sept—

BOYER'S ACADEMY, Rue Conti, No 166, Entre Dauphine et Bourgogne. Les cours de cette institution seront ouverts le 1er octobre. 20sept—1m

En vente chez les principaux Libraires, RÉPONSE A M. DÉJACQUE: [illegible]. Insulteurs et démolisseurs; les Ecrivains en Louisiane; le spiritualisme; les modistes; échantillons, deux mots d'histoire; Par B. de SORCY. Brochure, 25 cents. 30sept

A VENDRE POUR LIQUIDATION DE SOCIÉTÉ, UN BEAU MOULIN A VAPEUR, pour fabriquer [illegible]. Conditions libérales. Pour plus amples informations s'adresser au moulin même à l'encoignure des rues Ste Anne et Rempart. Les personnes désirant visiter l'établissement y seront reçues à toutes heures du jour. 3 oct—1m

LOTERIES DE SWAN & Co. Nombres simples. NOUVEAU ET MAGNIFIQUE PLAN. Gros Lot. $60,000! —Billets, dix piastres seulement.— Pour être distribués en octobre.

Les loteries suivantes seront tirées publiquement par S. SWAN & Co., Directeurs de la LOTERIE DE L'ACADEMIE DE PORT GAINES, dans le mois d'octobre 1857, à AUGUSTA (Géorgie) où leur principal bureau a été transporté.

Classe 56—pour être tirée samedi 3 octobre 1857
Classe 57 do 10 do
Classe 58 do 17 do
Classe 59 do 24 do
Classe 60 do 31 do

SUR LE PLAN DE NOMBRES SIMPLES! Cinq mille quatre cent quatre-vingt-quinze lots. CINQUANTE MILLE BILLETS. Presque un lot pour chaque neuf billets.

MAGNIFIQUE PLAN! TIRAGE Tous les Samedis, dans le mois d'octobre.

1	Lot de	$60,000 soit	$60,000
1	do	25,000	25,000
1	do	12,500	12,500
1	do	7,000	7,000
1	do	5,000	5,000
1	do	2,500	2,500
1	do	1,500	1,500
5	do	1,000	5,000
5	do	930	4,650
5	do	800	4,000
5	do	700	3,500
5	do	600	3,000
5	do	500	2,500
100	do	400	40,000
100	do	150	15,000
200	do	100	20,000

APPROXIMATIONS.

4	Lots de $400,	approx. de	$60,000	soit	[illegible]
4	do	300	do 25,000		[illegible]
4	do	200	do 12,000		[illegible]
4	do	125	do 7,000		[illegible]
4	do	100	do 5,000		[illegible]
4	do	75	do 2,500		[illegible]
4	do	50	do 1,500		[illegible]
5,000	do	20	soit		[illegible]

5,495 lots s'élevant à .... [illegible]

Billet entier, $10.—Moitié, $5.—Quart, $2 50. Huitième, $1 25.

PLAN DE LA LOTERIE.

Les numéros 1 à 50,000, correspondant aux numéros des billets imprimés séparément sur des morceaux de papier, sont entourés de petits tubes en ferblanc et mis dans une roue.

Les premiers 495 lots, imprimés et entourés de la même manière, sont mis dans une autre roue.

Les roues sont tournées, on tire un numéro de la roue des numéros, et, en même temps, un lot de l'autre roue. Le numéro et le lot sont ainsi proclamés au public et enregistrés par les commissaires qui inscrivent le lot en regard du numéro. Cette opération est répétée jusqu'à ce que tous les lots soient tirés.

Approximations.—Les deux numéros qui précèdent et les deux qui suivent ceux qui gagnent les 7 premiers lots, auront droit aux 28 lots d'approximation, d'après le plan.

Exemple:—Si le billet No 11,250 gagne le lot de $60,000, les billets Nos 11,248, 11,249, 11,251, 11,252 auront droit à $400 chacun. Si le billet No 550 gagne le lot de $25,000, les billets Nos 548, 549, 551, 552 auront droit à $300, d'après le susdit plan.

Les 5000 lots de $20 seront déterminés par le dernier chiffre du numéro qui gagnera le lot de $60,000. Par exemple, si le numéro qui gagne le lot de $60,000 se termine par le No 1, tous les billets dont le dernier chiffre est 1 ont droit à $20. Si le numéro se termine par 2, tous les billets dont le dernier chiffre est 2 ont droit à $20, et ainsi de suite jusqu'à 0.

On vendra des certificats de paquets aux taux suivants, c'est-à-dire le risque:

Certificat d'un paquet de 10 billets entiers.... $80
do do de 10 demi billets...... 40
do do de 10 quarts de billets 20
do do de 10 huitièmes de billets 10

En demandant des billets ou des certificats. Faites-nous parvenir l'argent, et les billets seront expédiés par la première malle.

Les acquéreurs pourront avoir des billets finissant par le chiffre qu'ils désigneront.

Les acheteurs sont priés de signer lisiblement et faire connaître leur bureau de poste, le comté et l'Etat qu'ils habitent.

La liste des numéros gagnants et des lots sera envoyée aux acheteurs immédiatement après le tirage.

Souvenez-vous que chaque lot est tiré et payé en plein, sans déduction.

Toutes les lettres sont strictement confidentielles.

Tous les lots de $1000 et au dessous sont payés immédiatement après le tirage; les autres lots au bout de trente jours, comme de coutume.

Adressez les demandes de billets ou de certificats, à SAMUEL SWAN, Boîte S., 36, bureau de poste de la Nlle-Orléans, ou à S. SWAN & Co, Augusta, Ge.

Les personnes demeurant près Montgomery, Ala., ou Atlanta, Ge., peuvent obtenir des billets, &c, sans perdre de temps, en s'adressant à S. SWAN & CO, à l'une ou l'autre de ces deux villes.

Une liste des numéros tirés de la roue avec le montant du lot auquel chaque numéro a droit sera publiée, après le tirage, dans les journaux suivants: New Orleans Delta, Mobile Register, Charleston Standard, Nashville Gazette, Atlanta Intelligencer, New York Weekly Day Book, Savannah Morning News, Richmond Dispatch, New York Dispatch et Paulding (Miss.) Clarion. 25 sep—tt camp

Avis au commerce. UNE personne, ayant pendant longtemps fait le commerce des vins à Bordeaux, et qui dans ce moment se trouve à la Havane (Cuba), fait des offres de service à une maison qui voudrait établir des relations à la Havane. [illegible] faire des vins à la Nouvelle-Orléans, pour le compte de la maison. Ayant voyagé pour le compte de la maison l'Espagne, cette personne connaît tous les bons crûs de ce pays, et serait aussi propre que qui que ce soit à faire des achats. S'adresser, à Don Santiago de Lahitat, calle del Teniente No 9, à la Havane qui fera parvenir les avis à la personne demandante. 5 oct—15t

Banque d'Amérique. AVIS est par les présentes donné que la somme nécessaire pour l'organisation de cette Banque étant actuellement souscrite et la charte adoptée, les livres de souscription pour le montant restant seront ouverts au bureau de M. Edward Barnett, notaire public, au No 77, rue Royale, sous la surveillance des Directeurs. 27 sept—

CHARBON ANTHRACITE de Martin, pesant elles-mêmes leur contenu. SPENCER FIELD & CO reçoivent en ce moment, par les navires Tempest, Hannah Crocker, National et Paradise 2300 tonneaux des espèces suivantes de charbon Lehigh et Schuilkill, savoir: LOBERRY, BEAVER MEADOW, SWATARA, LOCUST MOUNTAIN, PEACH ORCHARD et SPOHN. Les deux premières sont d'une couleur cendrée et de première qualité; les autres sont d'une couleur rougeâtre, des chaînes préparés de Schuylkill, en morceaux de la grosseur qui convient à la Nouvelle-Orléans. Le Swatara et le Spohn sont tout à fait nouveaux sur le marché de la Nouvelle-Orléans. En rouge foncé et sont sur le climat par provenant de différentes mines et diffèrent beaucoup les uns des autres, sont tous de la plus pure qualité. Nous introduisons, avec ce charbon, Les charrettes de Martin, pesant elles-mêmes leur contenu. C'est la plus grande innovation de l'époque. Ces charrettes pèsent elles-mêmes leur contenu, à la porte du consommateur. Il importe peu qui que ce soit, la précision avec laquelle elles indiquent le poids qu'elles portent. La construction en est simple et elles ne sont pas susceptibles de se déranger. Reposant sur des ressorts, elles ne cassent pas le charbon, en passant dans des rues mal pavées, comme les charrettes dont on se sert aujourd'hui. En un mot, leur supériorité sera reconnue tout d'abord, et le loge devient inutile. Le charbon livré par ces charrettes sera vendu par tonneau de 2000 barils. (Pittsburgh et Anthracite) et toujours à des prix raisonnables. 5oct—1 m. SPENCER FIELD & CO.

Magasin de Mercerie DE MLLE DETER. No 156, rue du Canal, près Dauphine. Reçu tout récemment un assortiment complet de CANEVAUX en soie, les plus fins, anglais et allemands, et des célèbres AIGUILLES patentées de Crowley. 23 sep

S. RIES. DONNE des leçons de Piano, de Guitare, de Violon, de Flûte et de Dessin. Il enseigne également les langues anciennes et modernes. Residence—144, rue Ste-Anne, Nouvelle Orléans. 3 oct—12

TAPIS TAPIS 50...... Rue du Camp......50, Et Nos 9 et 11, Bank Place. NOUS offrons, aux plus bas prix du marché— TAPIS MEDAILLON ANGLAIS—Nouveaux des-sins. Tapis Anglais, de velours, et Tapis de Bruxelles. TAPIS à TROIS PLIS et INGRAIN. TOILE CIREE—3 à 24 pieds de large. DAMAS POUR RIDEAUX, RIDEAUX DE DENTELLE, et tous les articles dans notre genre de commerce.—La plus grande variété et les derniers genres. L. ELKIN & Co., No 50, rue du Camp, 3 oct.—1 m. et Nos 9 et 11, Bank Place

AVIS. LE soussigné informe respectueusement ses amis et le public en général, qu'il vient d'ouvrir un magasin pour l'importation de Tabac, Cigares et autres produits de la Havane, ainsi que cigares et tabac du Mexique, qu'il offre à des prix très modérés. Comme son désir est de pouvoir être agréable à tout le monde, il offre à vendre en gros et en détail toutes les classes de tabac en feuilles, capes et tripes, à des prix qui ne laisseront rien à désirer. FDO. CARDELLACH, rue Tchoupitoulas, 8 oct entre Gravier et Natchez No 25 au premier

Tabac du Mexique. 20 balles de tabac du Mexique pour capes et tripes, en dépôt à la Douane, à vendre par FDO CARDELLACH, 8oct rue Tchoupitoulas No 25, entre Gravier et Natchez, au premier

ATTENDU par le navire Crest of the Wave, du Havre—125 paniers champagne H & Co. A vendre par BESTE & GRIMA, 8 oct 72 rue Gravier

ATTENDU par le navire Copernicus, de Hambourg: 5 caisses assorties de conserves alimentaires, 16 boucauts jambons de Westphalie, 3 caisses saucissons, 4 do bitter, 12 do Pianos. A vendre par BESTE & GRIMA, 8 oct 72 rue Gravier

ATTENDU par le navire Montezuma, de Marseille: 200 caisses vin de Bourgogne de différentes qualités et de tous les crûs; 20 caisses Hermitage rouge et blanc, 20 demi pipes vin de Tavel de Lirac, 10 do de Côte Rotie do, 300 paniers huile d'olives Plagniol en bout. et 1/2 bout., 50 caisses absinthe P., 50 do vermouth N. P. A vendre par BESTE & GRIMA, 8 oct 72 rue Gravier

ATTENDU par le navire Hebrus, de Bordeaux: 3000 barriques vin rouge Médoc, 50 caisses do Julien, 200 do St Estèphe, 100 do Haut Sauterne, 50 do de Barsac, 50 do cerises à l'eau de-vie, 25 do fruits à l'eau de-vie, 25 do fruits au jus. A vendre par BESTE & GRIMA, 8 oct 72 rue Gravier

EN magasin de la Douane—[illegible] cognac J C R, [illegible] cognac H S & C. A vendre par BESTE & GRIMA, 8 oct 72 rue Gravier

Café à vendre. LE café connu sous le nom de "Planter's Exchange," ayant une bonne clientèle et situé dans la rue de la Vieille Levée, Nos 76 et 78, entre St Louis et Toulouse. S'adresser sur les lieux. 27 sept—15

1800 [illegible] à vendre, en lots au gré des acheteurs, par F. A. GONZALES & Co, 8 nov 11, Vieille Levée, près Bienville